

USA: ■ le système politique
■ place du marxisme
■ disneyland

de poujade à le pen

l'europe 92 vue par le pcb

abonnement

pour la Belgique

700fr

pour l'étranger

800fr

faites vous et faites nous plaisir en effectuant sans tarder un versement au compte de 001-1047600-76 des CM
20, av. de Stalingrad, 1000 Bruxelles

comité de patronage:

Edmond Dubrunfaut, Augustin Duchateau, Robert Dussart, Roger Somville

comité de rédaction:

Jacques Aron, Francis Chenot, Claudine Cypès, Pascal Delwit, J.M.De Waele, Anne Drumaux, Pierre Gillis, Michel Godard, Serge Govaert, J.J.Heirwegh, J.P.Keimeul, Rosine Lewin, Bérengère Marquès-Pereira, Jacques Moins, Jacques Nagels, Marc Rayet, Claude Renard, Christian Vandermorten, Benoit Verhaegen.

mise en page: Hélène De Noose.

rédacteur en chef: Rosine Lewin.

avec l'appui de la Commission française de la Culture de l'agglomération bruxelloise

édité sous le patronage de la Fondation Jacquemotte.

sommaire

états-unis

regards sur le système politique

pascal delwit et jean-michel de waele 3

quelle place pour marx dans les universités américaines?

rosine lewin 33

mickey, soixante ans et toutes ses dents

pierre gillis 43

de poujade à le pen: centre ou périphérie?

jean vanlaer 51

un document du pcb: la dimension européenne de notre politique

susa nudelhole 65

revues

- l'événement européen 78

- agenda Interculturel 80

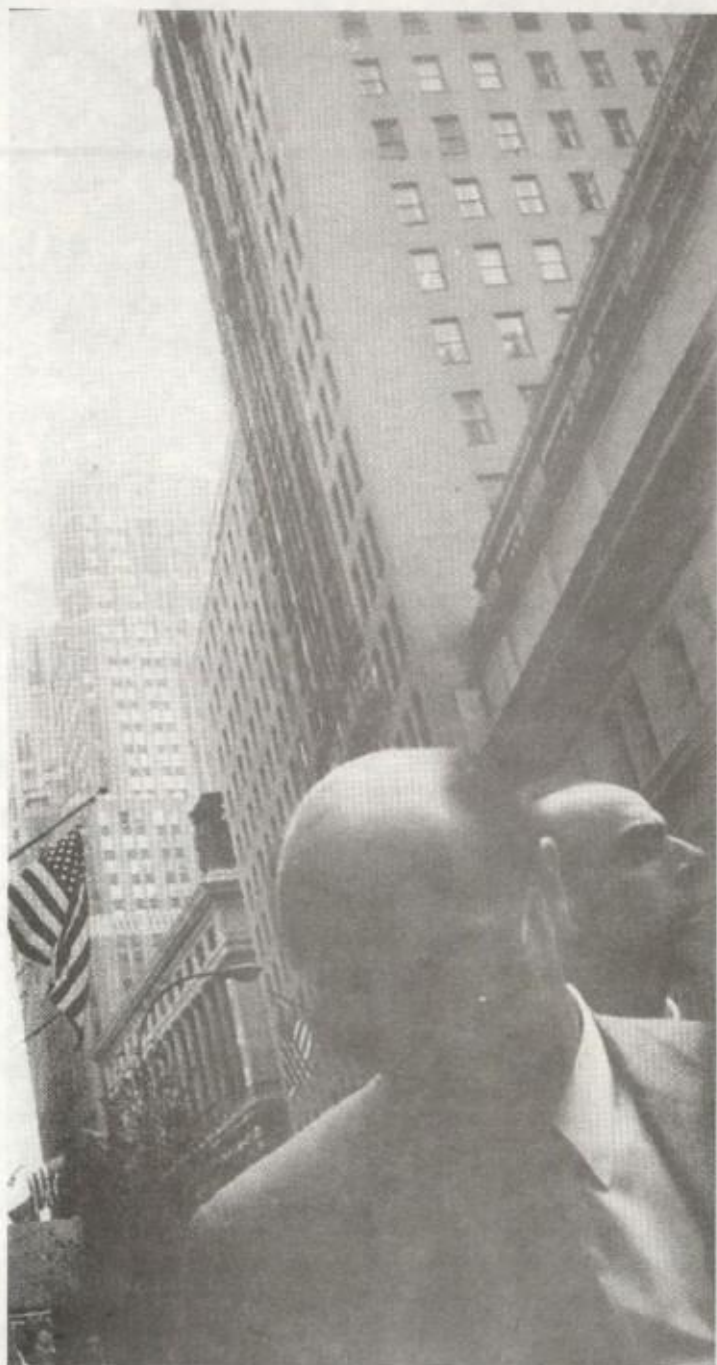
- cahiers du germ n°205 81

- bulletin de la far n°172 82

livres

- le christ des barricades 85

- scènes de chasse à l'emploi 87



ceci n'est pas à proprement parler un dossier.

Il est certes question des états-unis dans les trois articles ici réunis, mais ils ne prétendent pas donner au lecteur toutes les clés de la société américaine.

pascal delwit et jean-michel de waele présentent une étude documentée sur le système politique des usa, qui permet de situer les enjeux des élections présidentielles de novembre.

la place (fort mal connue) qu'occupe la pensée marxiste dans les universités américaines est évoquée par rosine lewin.

quant à pierre gillis, il signe un papier d'humeur, que lui a inspiré une longue visite (familiale) à disneyland.

aspects fragmentaires donc -disparates même- mais dont les lecteurs des cm diront s'ils sont éclairants...

à l'occasion des présidentielles américaines

regards sur le système politique des états-unis

pascal delwit et jean-michel de waele(*)

Le mardi 15 novembre, les électeurs américains se rendent aux urnes pour élire un nouveau président. En effet, après huit ans de mandat, Ronald Reagan, élu en 1980 contre le président démocrate sortant Jimmy Carter et réélu en 1984 face à Walter Mondale, doit céder la place. Election pour le poste le plus important de la première puissance mondiale, l'occasion nous paraît essentielle pour tenter de cerner la fonction présidentielle dans le cadre du système politique américain, le processus électoral aux Etats-Unis, ainsi que quelques traits et caractéristiques marquantes de cette campagne.

Le système politique américain ne manque vraiment pas d'intérêt et de curiosité, en réalité à l'image des Etats-Unis eux-mêmes. A tous égards, ce pays représente une mosaïque. Mosaïque d'états (ils sont au nombre de cinquante aujourd'hui) revendiquant à chaque occasion leur spécificité, leur histoire, leurs droits. Mosaïque de nationalités qui ont participé à l'histoire du pays et dont la cohésion de groupes et les traditions restent fort ancrées.

Ces éléments n'ont pas manqué de jouer un rôle capital dans l'histoire du pays, dans l'évolution de ses institutions politiques et ses activités économiques et sociales. On retrouve leurs empreintes à chaque échelon de la vie américaine.

une bicentenaire

Le caractère juridique du système politique américain a été défini lors de l'élaboration de la constitution et a souvent accompagné ses modifications et interprétations.

(*) Pascal Delwit est chercheur à l'Université de Bruxelles; J.M. De Waele licencié en sciences politiques.

La constitution américaine a fêté son bicentenaire l'an dernier. Longévité sans précédent sans aucun doute. C'est, en effet, en 1787 à la convention de Philadelphie que devaient se réunir les représentants des treize états de la Confédération (Caroline du Nord, Caroline du Sud, Connecticut, Delaware, Géorgie, Maryland, Massachusetts, New Hampshire, New Jersey, New-York, Pennsylvannie, Rhode Island, et Virginie). En réalité, seulement douze états y participeront, les délégués du Rhode Island ne s'y étant pas présentés.

Bien évidemment, les divergences ne résultent pas simplement d'un esprit régional ou étatique exarcebé mais charrient aussi, et surtout, des différences fondamentales d'intérêts politiques, économiques et sociaux. Morton J. Horwitz a retracé (à travers l'histoire de la citoyenneté aux USA) quelques traits fondamentaux des conceptions qui opposaient républicains (anti-fédéralistes) et libéraux (fédéralistes): "Les deux versions du républicanisme rejetaient l'hypothèse centrale du libéralisme, à savoir que la vie sociale pouvait se diviser en une sphère privée vaste et énergique d'intérêts personnels et un îlot d'activité publique. Dans la pensée libérale, la citoyenneté en venait de plus en plus à être conçue comme un droit de participer au marché et de voter pour protéger ses propres intérêts"(1). Mais, au delà du positionnement social et politique de ces deux tendances, Horwitz situe l'optique économique-politique de l'école libérale dans la construction constitutionnelle: "Le libéralisme (...) avait tendance à considérer les institutions gouvernementales intermédiaires comme autant d'entraves à des lois claires et à une administration efficace. Ainsi, si le libéralisme était partisan d'un Etat aux compétences limitées, dans son domaine propre, cet Etat devait avoir un pouvoir absolu et incontesté"(2). Quelles étaient donc ces compétences "limitées mais absolues"? J. Lowi les synthétise très bien: "elles avaient en commun le même but: faciliter le commerce. Il est tout-à-fait approprié de qualifier l'Etat central du XIXème siècle de "république commerciale" (ou) (...) "d'Etat patron"(3).

La construction de la constitution s'avère donc pénible tant sont grandes les résistances des états face à l'octroi de pouvoirs et de prestige à l'Etat fédéral. Ainsi, de nombreux choix de procédure douteux seront-ils nécessaires aux constituants pour parvenir à leurs fins: décision de déborder les objectifs assignés au départ, vote par tête et non par état, fonctionnement sans quorum...

L'objectif est de réaliser un double équilibre. D'une part, la répartition des pouvoirs entre l'Etat fédéral et les états fédérés. D'autre part, envisager la division des tâches au niveau fédéral entre pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire.

Le 17 septembre 1787, par 39 voix pour et 3 contre, un texte constitutionnel est adopté. Il porte en germe la volonté d'unification du pays dans les domaines des politiques extérieure, économique et commerciale. La constitution apparaît comme "l'expression de la volonté claire de remplacer l'Etat failli, parce qu'il est impuissant, créé par les articles de la Confédération. Elle est le signe même du sentiment profond des constituants: tous veulent indubitablement un pouvoir plus fort"(4). Impuissant pour qui et pourquoi? Nous avons déjà aperçu les principaux enjeux.

Après le vote, la lutte se poursuit âprement. Pour entrer en vigueur, la constitution doit être ratifiée par au moins neuf des treize états (certains états pouvaient donc devenir membres de l'Union contre leur gré). Pour réaliser le vote des états, une concession importante avait été arrachée dans les discussions constitutionnelles: la promesse d'un amendement au texte constitutionnel sous la forme d'un "Bill of Rights" (Déclaration des Droits) précisant entre autres les droits respectifs des états et de l'Etat central.



Les conventions d'états sont dès lors convoquées, dans des conditions fréquemment irrégulières et les états sont appelés à se prononcer. Comme en témoigne le tableau suivant, en dépit de tous les efforts des constituants, la bataille fut souvent rude pour la ratification.

Tableau n° 1

Etat	Date de ratification	Pour	Contre
Delaware	7 décembre 1787	Unanime	
Pennsylvanie	12 décembre 1787	46	23
New Jersey	18 décembre 1787	Unanime	
Géorgie	2 janvier 1788	Unanime	
Connecticut	9 janvier 1788	128	40
Massachusetts	6 février 1788	187	168
Maryland	20 avril 1788	63	11
Caroline du Sud	23 mai 1788	149	73
New Hampshire	21 juin 1788	57	47

La constitution est adoptée à partir du moment où neuf états l'ont ratifiée.

Virginie	25 juin 1788	89	79
New York	26 juillet 1788	30	27
Caroline du Nord	21 novembre 1789	195	77
Rhode Island	29 mai 1790	34	32

Ainsi, l'état du Massachusetts ne ratifie-t-il que par 187 pour, face à 168 contre, celui du New Hampshire par 57 pour et 47 contre, celui de Virginie par 89 pour et 79 contre, ou encore celui du Rhode Island par 34 pour et 32 contre.

A partir du 21 juin 1788 -date de la ratification du 9ème état, la constitution américaine entre en vigueur.

A travers la discussion des constituants, les luttes d'intérêts que la constitution a suscitées, Astre et Lépinasse soulignent qu'en réalité, "cette constitution pour exemplaire qu'elle paraisse d'abord, est remarquable par ses ambiguïtés, par les possibilités qu'elle ménage

d'endiguer, de freiner les exigences de ceux qui souhaiteraient porter atteinte aux intérêts des privilégiés de la fortune" (5). Nul doute qu'il s'agit là de la caractéristique fondamentale du texte et de l'évolution qu'il va connaître. Car, s'il est clair qu'il n'y pas unité d'intérêts sur de nombreuses questions au sein de la bourgeoisie américaine, s'il a existé et s'il existe encore des contradictions et des luttes puissantes, tout a cependant été mis en oeuvre de manière permanente pour que le pouvoir de la classe fortunée ne soit pas mis en cause. A ce titre, le système politique, le système électoral sont des révélateurs exemplaires.

L'évolution et les changements respectifs aux Etats-Unis des relations états-Pouvoir fédéral et, au niveau de ce dernier, entre Congrès, Présidence et Cour Suprême constituent fréquemment les enjeux des différentes options et voies dans la classe hégémonique. Mais un élément apparaît de manière permanente: c'est l'ensemble des garde-fous posés soigneusement pour éviter un quelconque dérapage. M.F. Toinet insiste d'ailleurs sur le fait que "tout, en un sens, est fait pour que le système soit constamment paralysé, et il est vrai que l'immobilisme est une caractéristique essentielle du processus politique américain" (6).

Faute d'espace, nous ne pourrions qu'évoquer très (et trop) brièvement le système sans nous attarder sur de nombreux aspects importants.

Institutionnellement, le pouvoir fédéral est divisé distinctement entre pouvoir législatif, exécutif et judiciaire. Les constituants, imprégnés des textes de Locke et de Montesquieu, avaient tenu à cette séparation formelle et, théoriquement à l'indépendance des trois pouvoirs. Examinons dès lors ces pouvoirs et les institutions politiques qui leur sont associées.

le pouvoir législatif

Le pouvoir législatif appartient constitutionnellement au Congrès. Ce dernier est divisé entre la Chambre des représentants -censée constituer la représentation populaire- et le Sénat -censé représenter les états-. Ainsi, il y a 435 sièges à pourvoir à la Chambre des représentants répartis sur base de circonscriptions plus ou moins égales en terme de population. Tandis qu'il y a cent sièges à pourvoir au Sénat, deux par Etat quelque soit leur population. Un avantage considérable est ainsi octroyé

aux petits états généralement plus ruraux et plus riches. Néanmoins, et paradoxalement, il est intéressant de relever avec Denenberg qu'en "dépit de sa composition non démocratique, le Sénat tend cependant à être plus libéral que la Chambre, en partie parce que les sénateurs ne peuvent s'empêcher d'être plus sensibles aux intérêts urbains. De nombreux membres de la Chambre représentent des zones en totalité rurales alors que chaque sénateur a au moins une ville dans son état d'origine (...)">(7). L'auteur note d'ailleurs la sous-représentation relative des villes dans le système politique américain tant au niveau financier qu'électoral.

Historiquement, les principaux pouvoirs du Congrès sont les matières d'élaboration et de contrôle budgétaire, de réglementation commerciale. Le Sénat, seul, donne son avis et son consentement (ou non) aux nominations, sur proposition présidentielle, des membres du Gouvernement, des juges fédéraux, ambassadeurs et hauts fonctionnaires. Cette capacité, pour n'en être que passive, permet souvent de tempérer l'envahissement d'une optique politique présidentielle prononcée -quelle qu'elle soit- aux différents échelons des institutions politiques et administratives américaines. Ainsi, le président Reagan s'est-il vu refuser la nomination d'un juge à la Cour Suprême en 1987.

Dans un autre registre, elle révèle fréquemment l'incompétence patente de nombreux ministres, fonctionnaires et juges désignés par le président.

En matière de politique étrangère, le congrès possède théoriquement le pouvoir de déclarer la guerre. De fait, "il a, depuis les origines, été le plus souvent mis devant le fait accompli, le président n'ayant pas "déclaré" la guerre mais l'ayant simplement "faite"(8). Cela peut paraître surprenant, mais les Etats-Unis n'ont plus déclaré la guerre depuis 1945 (malgré la Corée, le Vietnam, Grenade...).

Le Sénat, seul une nouvelle fois, doit ratifier à la majorité des deux tiers les traités négociés et signés par le président. Rappelons certains précédents connus où il a refusé de ratifier: l'adhésion des Etats-Unis à la Société des Nations en 1921 sur base d'un texte élaboré par le président Wilson ou encore les accords Salt 2 négociés par Jimmy Carter avec l'URSS.

Enfin, il revient au Congrès -ce qui en principe constitue sa tâche la plus importante- de légiférer.

Théoriquement donc, le Congrès est investi d'un nombre de charges et de missions non négligeables et de pouvoirs importants. La réalité est bien différente. En effet, sous l'effet de sa propre inertie, d'une lutte institutionnelle présidence-congrès, et de facteurs inhérents au système politique, le Congrès a abandonné et perdu nombre de ses prérogatives. Nous reviendrons sur le rôle présidentiel, attardons-nous quelques instants sur les facteurs objectifs.

D'abord "le localisme accentué des parlementaires (qui) se préoccupent avant tout des problèmes de leur état et n'attachent qu'un intérêt restreint (...) aux problèmes nationaux, encore plus restreint aux problèmes internationaux"(9) que souligne M. Duverger laissant ainsi le champ libre à la présidence pour l'initiative "nationale" et "internationale" des Etats-Unis. Elle lui laisse, non seulement le champ libre, mais, bien souvent également le monopole de l'information en ces domaines. Denenberg relève, à ce propos, que "les représentants sont tellement soucieux de favoriser les intérêts particuliers de leurs circonscriptions qu'ils n'ont guère de temps, sinon le goût de faire preuve d'initiative de grande envergure sur le plan de la politique nationale (...) On attend d'un membre de la Chambre des représentants qu'il fasse quelque chose pour le secteur relativement restreint (moins de 500.000 habitants) qui l'a élu (...) (ainsi), on mesurera la réussite d'un représentant à la somme d'argent qu'il aura obtenue du gouvernement (...) qu'il apportera à sa circonscription".(10)

L'instabilité du Congrès est un élément très frappant aussi. Divers facteurs y contribuent: le fait que la durée de la législature pour les députés n'est que de deux ans, n'autorise aucune action en profondeur. A peine élus, les députés doivent déjà songer à leur réélection; il est donc nécessaire de plaire à tous les instants aux différentes catégories d'électeurs de la circonscription, et aux... pourvoyeurs de fonds. D'autre part, le renouvellement tous les deux ans d'un tiers des sénateurs, élus pour six ans, rend difficile la constitution de majorités stables et continues sur certaines questions.

L'in vraisemblable procédure "d'accouchement législatif", complexe, longue et volontairement vouée à l'inefficacité.

En effet (de manière synthétique)^(*), une proposition de loi déposée doit d'abord être envoyée à la commission concernée. Celle-ci a déjà un rôle considérable dans la poursuite du parcours de la proposition; la puissance de la Commission "est d'ailleurs telle qu'il leur suffit de ne pas agir pour qu'une proposition de loi soit à peu près enterrée, sans qu'elle soit aucunement tenue d'exposer les raisons de son inaction qui constitue un rejet pur et simple d'un bill" (11). Si la Commission examine cependant le projet, commence alors un travail d'auditions de toutes les parties concernées au projet et de rédaction d'un nouveau projet. Celui-ci est alors envoyé à une autre commission: la commission des règles dont un des rôles est de placer -ou non- les propositions de lois sur le calendrier parlementaire. Elle peut refuser de le faire, exiger l'adoption de certains amendements (parfois fondamentaux),... Si la proposition est placée au calendrier des débats à la Chambre ou au Sénat, recommence un nouveau débat où les amendements sont acceptés *de* telle sorte que, "de même que la proposition de loi, telle qu'elle sort de commission, n'a souvent que des rapports lointains avec le texte original, de même, la loi finalement adoptée n'a parfois qu'une ressemblance minimale avec la proposition rapportée par une commission" (12). De plus, les sénateurs peuvent prendre la parole quand et comme ils le veulent et donc organiser une véritable résistance temporelle à l'adoption d'un projet. Ainsi, "en 1953, W. Morse, de l'Oregon battit le record de l'obstruction par un seul orateur avec 22h26 consacré en partie à la lecture de l'annuaire du téléphone" (13). Si l'on ajoute que la proposition de loi doit être votée dans une version identique à la Chambre et au Sénat pendant la même session parlementaire, on mesurera l'immobilisme législatif américain. Et, si d'aventure, une proposition de loi trop audacieuse avait traversé les blocages institutionnels, il reste encore la possibilité au président d'appliquer son veto qui ne peut être renversé que par un vote à la majorité des deux tiers dans chacune des Chambres!

Enfin, à travers ces éléments "objectifs" que nous avons décrits, se profile l'action permanente et efficace des lobbies dont le poids est

(*) On se référera à Marie-France Toinet pour une description complète, pages 326 et suivantes.

considérable. Présents à tous les échelons, ils guident et orientent de manière continue les orientations des mandataires politiques -à qui leur soutien est indispensable-. (**)

l'énorme pouvoir judiciaire

"Dans aucun pays au monde, les tribunaux et les professions judiciaires n'ont un rôle aussi important qu'aux Etats-Unis. Les Américains sont un peuple de plaideurs poussés dans ce travers par quelque 600.000 avocats (un pour 400 citoyens)(...)"(14). M.F. Toinet pose bien le cadre et l'importance du système judiciaire dans l'ensemble institutionnel américain. Située aux niveaux fédéré et fédéral, la Justice a aussi connu une évolution unificatrice et centralisatrice. Clé de voûte de l'ensemble, la Cour Suprême coiffe la hiérarchie fédérale et étatique.

Le système judiciaire, et la Cour Suprême en particulier, contribuent largement à la stabilité politique générale aux Etats-Unis, cela grâce à un pouvoir essentiel que la Cour Suprême s'est adjugé en 1803: celui du contrôle de constitutionnalité a posteriori des lois (C'est donc un contrôle différent de celui du Conseil constitutionnel en France ou du Conseil d'Etat en Belgique par exemple). Il n'est pas faux de considérer que "le judiciaire s'est donc trouvé en position de "dire la loi" dans certains problèmes les plus cruciaux qu'ont connus les Etats-Unis: relation entre l'Union et les états, problème noir, droit des minorités, libertés civiles, contrôle gouvernemental de l'économie (qui) n'en sont que quelques exemples"(15). Cette fonction est capitale si on la met en relation avec le mode de constitution des cours fédérales. Comme nous l'avons déjà signalé, les juges fédéraux sont nommés par le président avec l'avis et le consentement du Sénat. C'est dire la potentialité de blocage en cas de modification de majorité présidentielle. L'optique politique d'un président lui survit souvent à la Cour Suprême. Ainsi, a-t-il été fréquent dans l'histoire des Etats-Unis d'avoir un président plutôt progressiste face à une Cour Suprême plutôt conservatrice et réciproquement. La

(**) Officiellement reconnus, les lobbies (groupes de pression) jouent un rôle considérable à tous les échelons de la vie politique. Nous ne pouvons nous étendre sur leur action. Le livre de Astre et Lépinasse "La démocratie contrariée" analyse leur nature et leur pouvoir aux Etats-Unis.

Cour Suprême est, de manière générale, en retard par rapport à la situation et à l'esprit "du moment" -quelqu'il soit -. Un des exemples les plus évidents de cet état de fait a sans doute été la lutte qui a opposé le président Roosevelt et "sa" Cour Suprême pendant la crise des années trente et le lancement du New Deal.

Une des conséquences de cette collusion du "politique" et du "judiciaire" est, de manière globale, l'absence d'indépendance des juges et les modifications permanentes des lignes générales des arrêts de la Cour sur de nombreuses questions. L. Moslow-Armand relève, à propos du problème noir, que "les revirements qui marquent la jurisprudence de la Cour: 1932, 1960, 1976, ne résultent pas tant d'un nouveau regard porté par la Cour sur la lettre et l'esprit de la Constitution mais d'un nouvel équilibre des pouvoirs au sein du système fédéral"(16).

Une faiblesse importante, néanmoins, caractérise les pouvoirs de la Cour Suprême, c'est qu'elle ne dispose pas ou de peu de moyens pour faire respecter ses arrêts. Dès lors, des réticences plus ou moins importantes, explicites ou implicites, permettent parfois d'en diminuer, d'en détourner la portée, voire de ne pas en tenir compte.

un président tout - puissant?

La logique nous amène maintenant à considérer le troisième échelon de la trilogie du partage traditionnel du pouvoir dans les régimes de démocratie occidentale: le pouvoir exécutif. Celui-ci appartient au président de l'Union, le président des Etats-Unis. Il s'agit d'un régime présidentiel pur. Le président nomme et révoque ses ministres comme il l'entend et n'est pas responsable devant les Chambres. Il n'existe pas, comme dans la plupart des pays d'Europe occidentale, de véritable gouvernement et encore moins de solidarité ministérielle.

En soi, compte tenu de ce que représentent les Etats-Unis aujourd'hui, ce pouvoir (d'exécution) serait déjà considérable. En réalité, comme nous avons déjà pu le souligner, ces pouvoirs sont bien plus importants encore. De fait, "l'institution présidentielle est maintenant considérée comme la clé de voûte de l'édifice"(17). Se révélant être la seule institution "nationale", la présidence représente non seulement l'Etat, mais de manière générale la continuité, la permanence à l'intérieur et à l'extérieur du pays. G. Laveau lui attribue à ce titre "un prestige, une

réserve d'autorité immense, d'autant plus qu'il n'est pas seulement chef d'Etat, mais aussi Chef du Gouvernement et Chief Legislator" (18).

Ainsi donc, en l'espace de deux siècles, sous l'effet du développement économique et démographique des USA, de leur accession au rang de première puissance mondiale, de la paralysie législative et des incertitudes judiciaires, le président est devenu l'expression et le garant de l'unité nationale, de la pérennité du système.

Ses pouvoirs octroyés et acquis, de droit ou de fait, s'exercent à différents niveaux des institutions.

En politique étrangère, il est le chef de la diplomatie américaine, il est responsable des choix opérés en matière de défense, commandant en chef des armées et, si constitutionnellement, c'est le congrès qui a le pouvoir de déclarer la guerre, pratiquement, c'est le président qui décide de (ne pas) la faire.

En politique intérieure, l'initiative lui revient de manière permanente: les grandes options dans le domaine budgétaire dépendent essentiellement de lui: augmentation, statu-quo ou diminution de l'intervention publique, des impôts directs ou indirects, action à l'égard du déficit budgétaire de la dette publique...

Il est de plus en plus à l'origine des propositions de lois au Congrès et peut, en tout état de cause, émettre un veto sur des propositions qui ne lui agréeraient pas. Dans la pratique également, il fixe de plus en plus les conditions d'application des lois votées.

Il nomme les ministres, juges fédéraux, ambassadeurs et hauts fonctionnaires.

Bref, en dépit des taches qui ont affecté sa fonction et son prestige après le Watergate et l'Irangate, il n'en demeure pas moins que le président représente l'épicentre de la vie et des institutions politiques américaines.

Est-ce à dire qu'il est devenu tout-puissant? Nous ne le pensons pas. Ce serait, dans une large mesure, contraire à la logique neutralisante du système politique américain. Le Congrès et la Cour Suprême possèdent

des outils potentiels face à un président trop envahissant ou inquisiteur. Rappelons à titre d'exemple le refus de nomination par le Sénat du juge Bork ou encore la difficulté du président Reagan à obtenir les crédits pour l'aide à la Contra nicaraguéenne. Pour le surplus, le Congrès possède, en dernière instance, l'arme suprême que constitue la procédure d'impeachment qui permet éventuellement de destituer le président. Elle nécessite une majorité simple à la Chambre pour la mise en accusation et une majorité des deux tiers au Sénat pour la condamnation.

Ce qui apparaît sûrement, c'est que le président possède l'initiative, souvent l'information, en de nombreux domaines et qu'une opposition (éventuelle) du Congrès n'est jamais que défensive.

Une deuxième contrainte existe à l'égard de l'action présidentielle, c'est la durée de son mandat: quatre ans. C'est court. Compte tenu de la longueur des campagnes électorales américaines, des avantages mais aussi des inconvénients de la fonction tribunicienne du président, celui-ci ne peut se permettre des actions audacieuses et excessives à l'égard des électeurs et, surtout, des lobbies qui constituent non seulement des principaux bailleurs de fond mais aussi des guides d'opinion d'une efficacité redoutable que ce soit via les médias ou encore les réseaux scolaires...

enjeux électoraux

Ceci nous conduit à envisager l'importance des élections aux Etats-Unis, les enjeux et la nature du processus électoral.

Constatons d'abord que "les élections sont nombreuses aux Etats-Unis à la fois dans le temps (les Américains sont appelés à se rendre aux urnes au moins une fois par an), et par le nombre de postes concernés (le sheriff, ou l'employé municipal, le tax assessor ou le responsable des transports locaux sont souvent élus)"(19). Il est loin d'être évident que cette pratique d'apparence démocratique le soit en réalité. Dans les faits, cela contribue souvent à amoindrir la participation active de la population et à relativiser la qualité et la stabilité des élus. En effet, le grand nombre d'élections à différents échelons, la très courte durée des mandats, la multiplication des règles électorales, diverses, changeantes, et parfois complexes, l'absence d'enjeu explicite entraîne très fréquemment le désintérêt des habitants. Yves Mény relève, à titre d'exemple dans le

domaine scolaire, que "l'indifférence de la population et des parents (pour les élections aux school boards) a même pris un tour si dramatique dans certaines grandes cités que les expériences de "décentralisation" à l'intérieur des grands districts ont été tentées notamment à New York"(20).

De manière générale, nous y reviendrons, les taux d'abstention aux élections américaines sont extrêmement élevés. Quant aux élus, leur représentativité en est bien souvent amoindrie.

Ces phénomènes s'atténuent quelque peu au fur et à mesure que l'on remonte dans la hiérarchie des élections tout en conservant beaucoup d'indices. Car les élections américaines contribuent largement au processus d'immobilité du système politique. En effet, tant pour les élections au Sénat, à la Chambre que pour les élections présidentielles, tout contribue, d'une part à faire émerger, à tous les niveaux de sélection, les représentants des couches plus riches, d'autre part, au sein de cette sélection à assurer de nombreux garde-fous.

A cet égard, la procédure pour le choix des candidatures présidentielles, la campagne électorale et les élections elles-mêmes apportent un témoignage éclairant.

Aux Etats-Unis, il n'est point d'avenir politique en dehors de l'un des deux grands partis: le parti démocrate et le parti républicain. L'ensemble des procédures, des lois électorales étatiques et fédérales dissuadent au point de vue juridique et financier toute vocation hors de ces deux partis.

Chaque parti doit donc désigner "son" candidat pour la campagne. La nature des partis politiques américains est fondamentalement différente de celles des partis de la plupart des démocraties européennes. Comme l'écrit un auteur américain, "Expliquer le système américain des partis à un étranger est à peu près comme expliquer le christianisme à une tribu de l'Amazonie. Chaque explication est une révélation et chaque révélation approfondit le mystère"(21). C'est dire la complexité qui les traverse, les divergences, les différences d'intérêt nombreuses. En réalité, chaque section étatique d'un parti correspond déjà à un parti. A ce propos, Denenberg souligne que "un parti monolithique et centralisé sur des statuts bien précis pourrait difficilement affronter de si nombreuses compétitions électorales. Pour faire face à

une pléthore de problèmes locaux, une ligne politique trop rigide du parti limiterait de façon intolérable la liberté de mouvement d'un candidat" (22). De fait, il existe, bien souvent, plus de convergences entre démocrates et républicains d'un même état qu'entre membres d'un même parti d'états différents. Il en résulte par exemple une indiscipline partisane au Congrès qu'on imagine difficilement en Europe occidentale. M.F. Toinet souligne, à ses yeux, ce qui constitue "les trois faits essentiels (caractérisant) les partis américains: le bipartisme, l'unanimité idéologique et la décentralisation des structures" (23). Néanmoins, au delà de l'unanimité idéologique, "d'une façon générale, le parti républicain tend à être le parti des plus aisés. Il puise sa force dans les petites villes, les banlieues des grandes agglomérations et les régions rurales. Ethiquement, le parti est le bastion du "White Anglo Saxon Protestant-WASP" terme qui définit les Américains dont les origines remontent aux premiers émigrants britanniques, allemands et scandinaves. De leur côté, les démocrates rassemblent des couches de la société, aux revenus plus modestes. Leur force est concentrée dans les grandes villes où le parti s'est aussi gagné l'allégeance des descendants des émigrants d'après la guerre de sécession qui s'y sont rassemblés: juifs d'Europe orientale et catholiques irlandais, polonais et italiens. Les démocrates jouissent en outre du soutien considérable des noirs des villes" (24). Economiquement et socialement, le tableau suivant, d'identification partisane confirme cette division globale sur laquelle nous aurons l'occasion de revenir.

Tableau n° 2 - Classe sociale (autopositionnement) et identification partisane (en %)

	Démocrate	Indépendant	Républicain
Classe inférieure	47	39	14
Classe ouvrière	43	39	18
Classe moyenne	37	35	28
Classe supérieure	34	37	29

La désignation du candidat du parti à l'élection présidentielle n'est donc pas une simple formalité. Bien au contraire, elle passe par un processus électoral long, coûteux et épuisant.

un processus épuisant

Les conditions juridiques requises d'éligibilité pour la présidence sont: d'être né américain, d'avoir résidé quatorze ans aux Etats-Unis (pas nécessairement de manière continue) et d'avoir 35 ans accomplis.

Chaque candidat doit essayer de faire élire dans chaque état le plus grand nombre possible de délégués à une convention nationale de parti qui désigne le candidat du parti à la présidence. Les délégués élus à cette convention peuvent l'être soit par le biais d'élections primaires soit par le biais de caucus. Cela dépend des états. Dans le cas des primaires, les électeurs ayant déclaré leur affiliation au parti concerné lors de leur inscription vont voter pour les délégués qui représenteront leur candidat. Le système des caucus est plus long. Il s'agit de réunions de parti à un degré qui envoient des délégués à un caucus d'un échelon supérieur et le processus se poursuit ainsi jusqu'au caucus d'état. Il s'en est tenu 250.000 pour les présidentielles de cette année. L'ensemble est particulièrement lourd car pour chaque élection primaire ou caucus, les règles sont différentes non seulement d'un état à l'autre mais également d'un parti à l'autre. Ainsi par exemple, en Californie, le parti républicain dans sa primaire a opté pour un régime majoritaire tandis que le parti démocrate optait pour une représentation proportionnelle pour les candidats ayant obtenu au moins 15% des voix. M.F. Toinet souligne à propos de cette question que "ce processus d'une extrême complexité et d'une excessive lenteur ne peut que rebuter l'électorat, le désorienter et le fragmenter"(25), ajoutant aussi, sur la question du calendrier des primaires et des caucus, "le poids d'états peu représentatifs déterminant dans l'évolution ultérieure de la campagne. Les trois premiers états dont les résultats sont connus et font l'objet d'un examen minutieux sont l'Iowa, le Maine, et le New Hampshire. Tous trois sont petits, voire démographiquement minuscules (2,25% de la population), très ruraux, presque exclusivement blancs, nordistes et de tendance républicaine parfois fort accentuée"(26). Il faut également souligner que la multiplication d'élections, de sélections, de représentations occasionnent une sélection de délégués culturellement et économiquement beaucoup plus élevés que la moyenne nationale.

Outre les délégués élus à la convention, il y a un pourcentage plus ou moins important de délégués directement choisis par le parti. Ceux-ci sont souvent des hauts responsables ou des élus locaux. Ils permettent, le cas échéant, de corriger certaines tendances tant dans l'élection du candidat à la présidence, que du vice-président et dans l'élaboration de la plate-forme politique du parti. Le choix du vice-président et la fonction elle-même sont source de paradoxes. En effet, en tant que telle, elle est peu gratifiante, elle est sans grand pouvoir et son occupant passe souvent dans les oubliettes de la vie politique s'il n'accède pas un échelon... plus haut, ce qui est assez rare. Toutefois du jour au lendemain, il peut devenir le premier personnage du pays, à la suite d'un décès, d'une démission -ou théoriquement, d'une destitution.

On retrouve cette ambiguïté dans le choix par le candidat à la présidence de son candidat vice-président. Ce choix ne s'effectue jamais en fonction des qualités intrinsèques du suppléant à pouvoir présider, le cas échéant, le pays mais bien pour contribuer à gagner l'élection. C'est ainsi que le candidat vice-président est souvent sur des positions contraires ou à tout le moins fort différentes, à son candidat président et d'un Etat géographiquement et politiquement éloigné, de manière à "ratisser large" dans l'électorat potentiel. Denenberg souligne à ce propos que "l'accession de tant de vice-présidents à la présidence au cours des dernières décennies a engendré une certaine inquiétude à propos de toute considération à long terme quant à leur aptitude à devenir chef de l'exécutif, aux exigences politiques du moment"(27).

bien plus qu'une formalité

La convention constitue donc l'événement qui clôture la campagne électorale du parti pour désigner son candidat à la présidence, à la vice-présidence et pour voter une plate-forme. Grandes messes mobilisatrices, elles ont essentiellement un but médiatique. Il est en effet extrêmement rare que tout ne soit pas décidé avant la convention. Il ne reste dès lors plus aux électeurs américains qu'à se prononcer le deuxième mardi du mois de novembre puisque les électeurs américains élisent dans chaque Etat des grands électeurs qui eux-mêmes éliront le président. Cela peut apparaître comme une formalité sans importance, ce ne l'est pas en réalité. Ce pour plusieurs raisons.

1. Chaque état a droit à autant de grands électeurs qu'il a d'élus au

Congrès, c'est à dire que les distorsions énormes que l'on retrouve entre les grands et petits états pour l'élection des sénateurs se retrouvent à ce stade également. En termes de représentativité populaire, il y a incontestablement une prime aux petits états.

2. Le vote des électeurs américains aux présidentielles pour les grands électeurs de leurs états est un vote majoritaire et non proportionnel, c'est-à-dire que tout candidat qui arrive en tête dans l'état emporte la totalité des grands électeurs. On l'aura compris, avec la représentation déséquilibrée et le vote majoritaire, il est parfaitement plausible qu'un président soit élu en obtenant moins de voix au suffrage direct que son concurrent. En cela, malgré l'avantage des petits états, il est surtout essentiel de remporter les états les plus payants. Pour 1988 ces états sont répartis de la manière suivante (pour les grands électeurs): Californie 47, New York 36, Texas 29, Pennsylvannie 25, Illinois 24, Ohio 23, Floride 21, Michigan 20.

En 1876 et 1888, le président élu n'a pas été celui qui avait recueilli le plus de suffrages. Ce cas ne s'est pas présenté au 20^{ème} siècle, mais il aurait pu se produire au prix de faibles déplacements de voix. Ainsi Orban, a-t-il relevé qu'à l'élection de 1976, malgré le fait que Jimmy Carter ait récolté 1,7 millions de voix de plus que son adversaire Gerald Ford, il aurait suffi d'un déplacement de moins de 7.000 voix sur un total de 80,7 millions de suffrages exprimés pour que Ford conserve sa présidence. Le résultat officiel au sein du Collège électoral se lit comme suit: Carter 297 voix, Ford 240, Reagan 1. Or un déplacement en faveur de Ford de 2.677 voix en Ohio et de 3.687 en Hawaii aurait produit le résultat suivant au Collège électoral: Ford 270, Carter 268⁽²⁸⁾.

3. Enfin, pour de nombreux états, les grands électeurs n'ont pas d'obligations formelles de voter pour le candidat pour lequel ils ont été élus. Il n'est pas rare qu'un ou deux d'entre eux modifient d'ailleurs leur vote. Cela n'a quasiment jamais de répercussions sur le résultat général mais il n'en demeure pas moins qu'il s'agit d'une nouvelle potentialité pour enrayer l'arrivée au pouvoir d'un président jugé trop indésirable. Une fois élus, les grands électeurs se réunissent le premier lundi qui suit le deuxième mercredi de décembre pour élire officiellement le nouveau président. Celui-ci ainsi que le vice-président entrent en fonction le 20 janvier de l'année suivante. Peut-on conclure avec Suzanne Dean que "la longueur et la complexité même du processus contribuent à une meilleure sélection du candidat qui mérite vraiment la présidence"⁽²⁹⁾?

Nous ne le pensons pas et la succession de présidents -en termes de compétence- ne vient certainement pas appuyer cette affirmation. En effet, la longueur et la sélection du système, ses conséquences que nous évoquerons plus loin, n'autorisent généralement que l'émergence de candidats riches et médiatiques dont le discours ne peut sortir des limites fixées par ses soutiens financiers. L'hyper-personnalisation et médiatisation de la campagne atteint des niveaux tels qu'elle requiert de plus en plus des aptitudes physiques et morales qui n'ont que de très lointains rapports avec les qualités souhaitées pour remplir la fonction de président. Comme le soulignent Astre et Lepinasse, "la personnalisation du choix électoral ou plus exactement le charisme plus ou moins puissant de l'image du candidat à la Maison blanche a depuis vingt ans faussé considérablement le fonctionnement de la vie dite encore politique des Etats-Unis. Le ralliement des citoyens est recherché par une mise en spectacle organisée par des professionnels du show-biz ou de la publicité, par la qualité du sourire ou le symbolisme mis en oeuvre, par une thématique morale aussi traditionnelle que possible. Les options réelles du candidat et de ceux qui restent dans l'ombre disparaissent en ces confusions et mystifications"(30). Pour sa part, James Reston, éditorialiste du New York Times est encore plus dur: "1. Nous avons un système d'élections présidentielles fou et compliqué; 2. Tout le monde se sent piégé par ce système; et 3. Le résultat est l'effet du hasard, de l'argent, de la publicité et de la chance"(31).

S'il est possible que la personne du président est en partie l'effet du hasard et de la chance, il nous paraît douteux que les intérêts qu'il véhicule, la politique qu'il mène le soient.

abstentionnisme record

Une autre conséquence, et elle n'est pas fortuite, de l'ensemble du système électoral est l'abstentionnisme très élevé. En effet, les considérations sur le désarroi, l'incompréhension fréquente de nombreux citoyens contribuent à une faible participation électorale. Celle-ci l'est d'autant plus que les conditions d'inscription sur les listes électorales ne sont pas toujours évidentes. On n'en demeure pas moins surpris face aux chiffres de participation pour l'état "le plus démocratique du monde":

Tableau 3 - Participation des électeurs potentiels aux élections présidentielles et à la Chambre des représentants(en %)

	Elections présidentielles	Elections à la Chambre des représentants
1932	53	50
1934		41
1936	56	53
1938		44
1940	59	55
1942		32
1944	56	53
1946		37
1948	51	48
1950		41
1952	62	58
1954		42
1956	59	56
1958		43
1960	63	58
1962		45
1964	62	58
1966		45
1968	61	55
1970		43
1972	55	51
1974		36
1976	53	49
1978		35
1980	53	47
1982		38
1984	53	48
1986		35

Le taux le plus élevé d'une participation électorale aux élections présidentielles n'atteint que 63% (1960) et pour les élections à la Chambre 58% en 1980 et 84 aux présidentielles. 38%, 48% et 35% en 1982, 84, 86 pour les législatives.

Nous avons déjà évoqué certaines raisons de cet état de fait. Bien sûr, d'aucuns insistent sur le calcul de la participation américaine par rapport aux électeurs potentiels et non par rapport aux électeurs inscrits. L'essentiel n'est pas là. Claire Emmanuelle Longuet pour sa part, soutient que "les préoccupations des électeurs ne sont (...) pas inexistantes mais (que) le vote ne semble pas être considéré comme le seul et meilleur moyen de faire passer un "message" aux responsables politiques"(32). Néanmoins, nous partageons plutôt l'optique selon laquelle "l'explication essentielle de la différence entre les taux d'abstention américain et européen réside largement dans l'absence de choix proposé aux électeurs, (que la concurrence) est restreinte afin de préserver l'hégémonie des deux grands partis, républicain et démocrate"(33), ajoutant "qu'il y a moins de différences entre militants démocrates et républicains, qu'entre les militants, quel que soit leur parti, et le reste des électeurs américains". Un autre élément capital est mis en avant par Robert Lane dans *Political Life*: "La constitution, et le système de gouvernement américain en général, servent à certains égards à décourager l'électeur de voter"(34). Certains appelant même cela de leurs vœux: "le fonctionnement effectif d'un système politique démocratique requiert généralement une certaine dose d'apathie ou de non-engagement de certains individus et de certains groupes... Il y a aussi des limites potentielles souhaitables à l'extension indéfinie (?) de la démocratie"(35).

On ne sera pas étonné de constater que l'abstentionnisme touche essentiellement les classes économiquement et socialement les plus défavorisées et que des corrélations ont pu être établies, de manière générale entre l'accès à l'éducation et l'augmentation de la participation.

et cependant...

Peut-on dire, dans ces conditions, qu'il n'y a pas de véritables enjeux aux élections de 1988? Que voter démocrate ou républicain ne changera rien?

Nous ne le croyons pas. Voici pourquoi.

D'abord, comme nous l'avons déjà souligné, parce que démocrates et républicains représentent de manière générale des couches sociales et culturelles différentes, ce que confirme le tableau sur les votes présidentiels ci-contre.

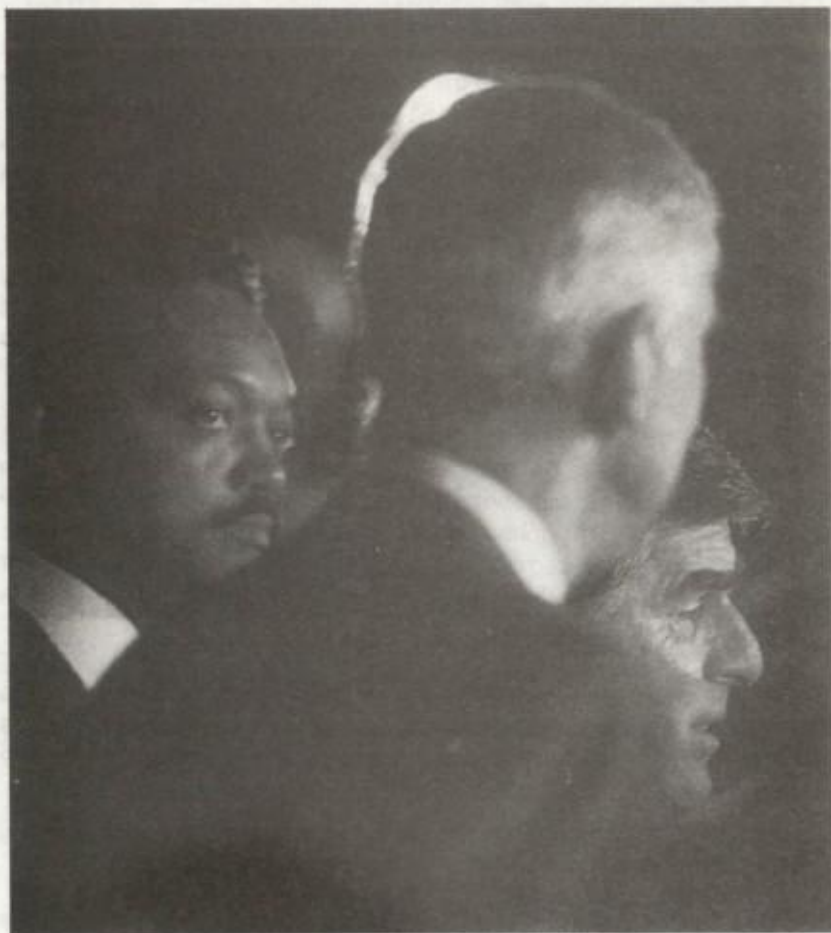


TABLEAU 13. — Les votes présidentiels (en % des exprimés)

	% dans la population (1984)	% parmi les votants (1984)	1984		1980			1976	
			Reagan	Mondale	Reagan	Carter	Anderson	Ford	Carter
Total			59	41	51	41	7		
Sexe :									
Hommes	49	47	61	37	55	36	7	49	51
Femmes	51	53	57	42	47	45	7	49	51
Race :									
Blancs	83	86	66	34	55	36	7	53	47
Noirs	12	10	9	90	11	85	3	16	84
Hispaniques	6	3	33	65	33	59	6	24	76
Religion :									
Juifs	4	3	32	66	63	31	6	35	65
Catholiques	37	26	55	44	49	42	7	45	55
Protestants	55	51	73	26	63	31	6	56	44
dont fondamentalistes		(15)	(80)	(20)	(63)	(33)	(3)		
Revenus annuels (1982) :									
Moins de 12 500 dollars	17	31	15	46	53	42	51	6	
12 500-24 999 dollars	17	30	27	57	42	44	46	8	
25 000-34 999 dollars	17	21	21	59	40	52	39	7	
35 000-50 000 dollars	13	18	18	67	32	59	32	8	
50 000 dollars et plus	9	9	13	68	31	63	26	9	
Région :									
Est			24	52	47	47	42	9	
Midwest			28	61	38	51	40	7	
Ouest			18	59	40	53	34	10	
Sud			29	63	36	52	44	3	
Age :									
18-29 ans			24	56	41	43	44	11	48
30-44 ans			34	58	42	54	36	8	50
45-59 ans			23	60	39	55	39	5	53
60 ans et plus			19	63	36	54	41	4	53
Situation d'emploi :									
Syndiqués			26	45	53	43	48	6	40
Chômeurs	7	7	5	31	68	39	51	8	
Retraités			11	62	37				
Fonctionnaires	10	10	9	50	48				
Cadres supérieurs et professions libérales	7	7	30	62	37	57	32	9	58
Employés	15	15	13	59	40	50	41	8	54
Ouvriers	27	27	14	55	46	47	46	5	51

Source : sondage « sortie des urnes », CBS News, *New York Times* et *Statistical Abstracts* 1984 et 1985.

De même, G. Bush et M. Dukakis s'appuient-ils sur des groupes d'intérêts et d'influence en lutte au sein de la classe hégémonique. Stanley Aronowitz a d'ailleurs relevé, à propos de la campagne de Dukakis, que "les fonds considérables dont il dispose proviennent de puissances économiques qui voient en lui une occasion de modifier l'héritage reaganien en ce qui concerne les dépenses militaires, l'ignorance des affaires internationales qui a multiplié les désastres pendant huit ans et l'indifférence apparente du gouvernement en ce qui concerne les difficultés économiques"(36). Nul doute qu'on touche ici aux enjeux fondamentaux de la campagne.

1. L'avenir de la vie économique américaine et ses implications internationales multiples. En effet, l'image de la reprise et de l'expansion économique américaine sous Reagan a laissé place ces derniers mois à la réalité des faits. Certes, il est utile de souligner la baisse des chiffres du chômage depuis le début des années 80, mais après le lundi "noir" du 19 octobre 87, se sont succédés les chiffres (plus élevés que prévu) du déficit du commerce extérieur, ceux de la croissance (limitée) du PNB et, enfin, ceux de l'endettement considérable. L'analyse des raisons de la croissance américaine laisse paraître les "failles" de celle-ci, notamment son financement par l'accroissement du déficit budgétaire et de l'endettement. Claude Julien rappelait en décembre 87 que "l'endettement total des Etats-Unis (dette publique, dette des entreprises, et des ménages) approche 8.000 milliards de dollars soit environ huit fois le budget fédéral prévu pour 1988"(37). Le maintien de la croissance sur le compte de l'approfondissement de la dette, du déficit du budget fédéral a incontestablement atteint ses limites. Des choix cruciaux devront indubitablement être opérés par le futur président. Dans cette optique, la problématique d'une hausse des impôts directs s'avère fondamentale. G. Bush et M. Dukakis se sont tous deux prononcés contre cette hypothèse; mais pourront-ils -quel que soit l'éluder - résister à la pression des faits?

2. L'évolution du budget de la défense et, de manière plus spécifique, la poursuite ou l'arrêt du projet I.D.S. (Initiative de Défense Stratégique) annoncé et mis sur pied par R. Reagan en mars 1983. Véritable gouffre à milliards, sans grandes retombées sur la recherche et la production civile, l'I.D.S. a longtemps représenté un obstacle important dans les négociations de désarmement entre les Etats-Unis et l'URSS. A ce sujet, un changement de majorité présidentielle pourrait conduire à l'arrêt du

projet I.D.S.. Dukakis s'est prononcé pour sa suppression et prône, pour sa part, une "initiative de Défense Conventionnelle". Il est vrai qu'il y a beaucoup moins insisté à la fin qu'au début de sa campagne.

3. Un autre enjeu réside dans la poursuite de la détente et du dialogue avec les Soviétiques. Après l'accord de décembre 1987, de nouvelles perspectives restent ouvertes. Néanmoins, chaque candidat fait actuellement état de sa fermeté à l'égard de l'Union Soviétique et il est difficile de mesurer et d'apprécier les directions réelles dans lesquelles pourraient s'orienter les deux candidats.

4. En politique étrangère, il est nul besoin de préciser le poids et le rôle des Etats-Unis pour considérer l'importance que revêt l'élection présidentielle américaine. La victoire de Dukakis pourrait modifier certaines optiques de l'ère Reagan.

Ainsi, s'est-il prononcé contre le maintien de l'aide militaire à la Contra nicaraguéenne.

Ainsi, la plate-forme politique adoptée à la Convention démocrate d'Atlanta en juillet 88 contient-elle la proposition de J. Jackson de déclarer l'Afrique du Sud, Etat terroriste. M. Dukakis s'était déjà prononcé sur cette question devant le Conseil Atlantique en disant que "les Etats-Unis (devaient) être les promoteurs de sanctions internationales contre l'Afrique du Sud".

Une victoire de Dukakis ne signifierait cependant pas que des changements ou encore des modifications positives; son soutien inconditionnel à Israël en est un exemple significatif.

5. Enfin, pourrait être modifié le rôle assigné à l'Etat, notamment dans le domaine social. Pour Lester Thurow, professeur au Massachusetts Institute of Technology, "La part des revenus globaux affectée aux différentes fractions de la population a changé d'une telle façon que les riches deviennent plus riches, que le nombre de pauvres s'accroît et que la classe moyenne a de la peine à conserver sa place. Cette tendance peut être définie comme une nouvelle vague d'inégalité". L'optique reaganienne, sur cette question, a été double comme le rappelle S. Halimi: "Pour R. Reagan, l'objectif affirmé était de transférer aux états la responsabilité de la plupart des politiques sociales. Mais faute d'accompagner ce "nouveau fédéralisme" des ressources nécessaires, le projet ressembla vite à un lâchage fédéral et à rien d'autre". (38) Ces transferts des compétences de réduire la "couverture sociale" déjà

particulièrement faible aux Etats-unis, de jeter de larges catégories de la population dans une situation de "déséquilibre social" qui va se marquer soit par la fin de la protection médicale, soit par l'absence d'un logement, d'un travail, soit par la faim tout simplement. De nombreux jeunes n'accèdent plus à la scolarité. La victoire de Dukakis pourrait modifier, en tout état de cause les aspects les plus marquants de la logique reaganienne comme l'exprime à sa manière un métallurgiste de Pennsylvanie: "Dans le système de la libre entreprise, il n'y a guère de place pour les petits. Mais il vaut tout de même mieux voter pour les démocrates. Eux, au moins, donneront davantage de miettes"(39).

à travers tout, le phénomène Jackson



Le parcours de cette élection et les acteurs en présence confirment à de nombreux points de vue les aspects théoriques que nous avons développés. La conscience, toutefois, des problèmes qui s'annoncent pour le futur président a évité l'émergence d'un candidat uniquement médiatique.

Les deux candidats qui s'affronteront donc sont George Bush, républicain, doublé de Dan Quayle et Michael Dukakis, démocrate, doublé de Lloyd Bentsen.

Bush se trouve dans une situation paradoxale d'avoir été le vice-président de Reagan, avec une optique plus modérée et, de vouloir se situer à cette élection dans son sillage. S. Aronowitz souligne cette contradiction: " (...) Car M. Bush, s'il veut apparaître comme l'héritier de Reagan est un "modernisateur". Il se situe au centre de son parti, c'est-à-dire certes à droite, mais sa position peut être qualifiée de "réaliste novatrice". Il se démarque de l'anticommunisme agressif et profond, du conservatisme social des républicains du sud et de l'ouest"(40). Il n'a

néanmoins pas dû faire face à Robert Dole, chef de la minorité républicaine, Alexander Haig, ancien secrétaire d'Etat de Reagan, le télé-évangéliste Pat Robertson, Jacques Kemp ou Pete Du Pont. Ceux-ci ont très rapidement jeté l'éponge dans le parcours des primaires.

Michael Dukakis, pour sa part, a eu une partie plus rude, non pas tellement face à Gary Hart, Bruce Babitt, Richard Gephard, Paul Simon ou encore Albert Goore mais surtout face à Jesse Jackson, pasteur et candidat noir, qui a non seulement drainé la quasi totalité du vote noir mais également bon nombre de suffrages blancs (voir supra), à tel point que l'état-major démocrate a craint quelques semaines qu'aucun des candidats n'obtiendrait la majorité absolue des délégués à la convention. Gouverneur de l'état du Massachussets, peu connu sur le plan national avant la campagne, Dukakis mène essentiellement campagne sur les résultats économiques de son état, sur la compétence et le sérieux.

A l'heure où nous écrivons ces lignes, aucun des deux candidats n'a encore pu se détacher définitivement ou faire figure de favori. Ce que l'on peut constater, c'est que de nombreuses caractéristiques du système électoral se retrouvent dans le parcours de la campagne. Ainsi par exemple les choix respectifs des vice-présidents. M. Dukakis a choisi comme colistier Lloyd Bentsen. Celui-ci vient du Texas (sud) où il doit contribuer à faire pencher la balance du Dukakis. Ses positions politiques en matière nationale et internationale sont pour l'essentiel en contradiction avec Dukakis. A tel point que l'hebdomadaire Newsweek a pu relever que Bentsen est fondamentalement beaucoup plus proche de Bush et qu'un quotidien libéral du Texas qualifie simplement M. Bentsen de "politicien du big business". G. Bush a, pour sa part, opté pour un jeune loup, Dan Quayle. Ultraconservateur, il a essentiellement pour mission d'élever le vote de Bush parmi l'électorat féminin.

L'unanimité idéologique, en dépit des enjeux capitaux que nous avons très synthétiquement relevés, est tel que de nombreux observateurs s'inquiètent du désintérêt de la population pour l'élection. L'essentiel de la campagne porte relativement peu sur le fond mais sur des questions personnalisées, sur les meilleurs dans l'héritage reaganien... L'invective et la formule percutante sont bien plus importantes que l'échange d'idées ou d'arguments. Et il ne semble pas avoir de grandes limites dans cette optique, Dan Quayle par exemple, dont les compétences en matière internationale ne sont pas particulièrement

relevées, vient de déclarer: "Je ne serais pas étonné que Michael Dukakis pense qu'un exercice naval est quelque chose que l'on trouve dans un manuel d'aérobic de Jane Fonda"!

Néanmoins, au delà de cet aspect dominant de la campagne, il faut relever l'expérience et le phénomène Jackson. Déjà candidat à l'investiture démocrate en 1984, Jesse Jackson était alors surtout apparu comme le porte-parole de la minorité noire. Sa campagne dans les primaires de 1988 témoigne de l'élargissement de son audience. Une double constatation doit être dégagée à cet égard. C'est la première fois qu'un homme politique noir atteint le niveau auquel il est arrivé dans la vie américaine. Ensuite, il apparaît actuellement comme le seul porteur d'un message alternatif -dans le cadre américain bien entendu-. ne déclarait-il pas en mars 1986: "There is a broad body of people in this country across line of race, religion, region and sex who desperately want that new direction within this country and new connections with other people and forms of government in the world. So with our restricted options, we either had to concede to this humiliation or fight back in some symbolic way, take up a real role and revive a real live alternative for the american people"(41).

C'est dans ce contexte qu'il faut apprécier le succès de sa campagne. Car, outre la mobilisation de l'électorat noir, c'est aussi la mobilisation et la découverte d'un "autre peuple américain, la communauté hispanique, les fermiers appauvris, public passé bien souvent en perte et profits dans la célébration de "l'American Way of Life". "Les autres ont des moyens. Moi j'ai un message" a proclamé Jesse Jackson.

Le rôle qu'il pourra jouer dans les prochaines semaines, la nouvelle mobilisation qu'il pourra susciter (ou non) sera peut être un révélateur, un témoignage de l'apparition d'une nouvelle "Voice of America". En tout état de cause, elle sera un des -sinon le- facteurs capitaux dans la victoire ou non de Dukakis. Nous ne développerons pas plus le déroulement actuel et les potentialités de la campagne car peu de choses ou d'informations peuvent rapidement modifier un pronostic ponctuel.

Pour conclure.

Nous l'avons vu, la place et la fonction qu'occupe le système politique et électoral américain dans le maintien de l'hégémonie d'une classe et

d'une idéologie sont capitales. Nous ne saurions, toutefois, conclure sans souligner le caractère synthétique de notre présentation. Car, autant les mécanismes institutionnels mis en place le sont dans l'optique que nous avons évoquée, autant il faut insister sur la large complexité qu'ils recouvrent et, de manière plus générale sur le nombre d'éléments contradictoires que brassent les Etats-Unis d'Amérique. Chaque constatation sur ce pays mérite une nuance. Chaque nuance nécessite un approfondissement. Chaque approfondissement renvoie à de nouvelles constatations.

Ne pas l'apercevoir ou faire l'impasse sur cette réalité, c'est passer à côté de l'histoire, la vie et l'idéologie dominante américaine.

Notes

- (1) Morton J. Horwitz, "L'idée de citoyenneté dans la pensée constitutionnelle américaine", in "Et la constitution créa l'Amérique", Textes réunis par Marie-France Toinet, P.U. de Nancy, 1988, 260 p., p.211
- (2) Ibidem, p.212
- (3) Théodore J. Lowi, "Le fédéralisme 1778-1987", in (voir note 1), p.105
- (4) Marie-France Toinet, "Le système politique américain", P.U.F., 1987, 629 p., p.67
- (5) Georges Albert Astre et Pierre Lépinasse, "La démocratie contrariée", La découverte, 1985, 252 p., p.13
- (6) Marie-France Toinet, op.cit., p.64
- (7) R.V. Denenberg, "Le système politique des Etats-unis", Economica, 1987, 212 p., p.91
- (8) Marie-France Toinet, op.cit., p.150
- (9) Maurice Duverger, "Institutions politiques et Droit Constitutionnel", P.U.F., 1971, 520 p., p.327
- (10) R.V. Denenberg, op.cit., p.91
- (11) Marie-France Toinet, op.cit., p.326
- (12) Ibidem, p.331
- (13) R.V. Denenberg, op.cit., p.94
- (14) Marie-France Toinet, op.cit., p.259

- (15) Ibidem, p.272
- (16) Laura Moslow-Armand, "La Constitution, les Noirs et la Cour Suprême: le mystère des deux cinquièmes", in (voir note 1), p.216
- (17) Marie-France Toinet, op.cit., p.187
- (18) Georges Laveau, "Encore égaux? le Congrès et le Président", in (voir note 1), p.158
- (19) Marie-France Toinet, op.cit., p.406
- (20) Yves Mény, "De la base au sommet: la double centralisation du système scolaire américain", in (voir note 1), p.139
- (21) Jean-Pierre Lassale, "Les partis politiques aux Etats-Unis", *Que sais-je?* n° 2350, 1987, 125 p., p.3
- (22) R.V. Denenberg, op.cit., p.153
- (23) Marie-France Toinet, op.cit., p.485
- (24) R.V. Denenberg, op.cit., p.154
- (25) Marie-France Toinet, op.cit., p.414
- (26) Ibidem, p.26
- (27) R.V. Denenberg, op.cit., p.164
- (28) Edmond Orban, "Le système politique des Etats-Unis", P.U. de Montréal, 1987, 345 p., p.144
- (29) Suzanne Dean, "Elire un Président", in "Election 1988", United States Information Agency, 1988, 32 p., p.5
- (30) Georges Albert Astre et Pierre Lépinasse, op.cit., p.44
- (31) Cité par Marie-France Toinet, op.cit., p.413
- (32) Claire-Emmanuelle Longuet, "Les lobbies instruments de la démocratie au Congrès", in (voir note 1), p.241
- (33) Marie-France Toinet, op.cit., p.458-459
- (34) Ibidem, p.461
- (35) Françoise Subileau et Marie-France Toinet, "L'abstentionnisme en France et aux Etats-Unis: Méthodes et Interprétations" in "Explication du vote. Un bilan des études électorales en France" sous la direction de Daniel Gaxie, Presses de la F.N. des Sciences Politiques, 1985, 450 p., p.192
- (36) Stanley Aronowitz, "Des partis prisonniers de leur image" in "Le Monde Diplomatique", avril 1988, p.11
- (37) Claude Julien, "Le triomphe de la déraison" in "Le Monde Diplomatique", décembre 1987, p.10
- (38) Serge Halimi, "Pauvreté à l'américaine dans l'autre Californie" in "Le Monde Diplomatique", septembre 1988, p.14-15
- (39) Ibidem, p.14-15
- (40) Stanley Aronowitz, op.cit., p.11
- (41) "Jesse Jackson Stuart Hall Interviews America's leading black Politician" in "Marxism Today", March 1986, p.6



quelle place pour marx dans les universités américaines?

rosine lewin

"Une révolution culturelle marxiste se déroule aujourd'hui dans les universités américaines. Un nombre croissant d'étudiants et de facultés sont initiés à l'interprétation donnée par Marx du fonctionnement du capitalisme (à qui ce fonctionnement est favorable, à qui il ne l'est pas), comment il est né, où il va. C'est une révolution pacifique et démocratique, menée surtout au moyen de livres et de cours, et qui s'effectue pour l'essentiel à la frange des disciplines reconnues. Paradoxalement, peu de participants à ce combat -de quelque côté qu'ils se situent- en mesurent l'ampleur et sont conscients des changements déjà opérés. Le grand public en sait encore moins. Et cependant, ses premiers résultats sont évidents à l'échelle du monde universitaire".

Telles sont les premières lignes de l'ouvrage intitulé "The Left Academy", de Bertell Ollman et Edward Vernoff, paru en 1982 aux Etats-Unis, et suivi depuis lors de deux autres sur le même thème. Bertell Ollman est

professeur de sciences politiques à l'université de New-York. Il a publié des études sur l'aliénation, ainsi que sur "la révolution sociale et sexuelle". Edward Vernoff est historien et auteur d'un Dictionnaire du 20^{me} siècle.

Nous avons largement puisé dans les travaux de ces deux hommes. En rassemblant les réflexions et témoignages de nombreux chercheurs "radicaux" -en économie, philosophie, anthropologie, psychologie, etc.- ils fournissent un panorama éloquent des avancées de la pensée marxiste dans les universités des Etats-Unis.

Il s'agit bien des universités, des campus. C'est là que se déroule le processus. Il n'est pas lié au mouvement ouvrier; il reste étranger à la vie politique du pays et cet isolement soulève bien des interrogations. C'est, disent les uns, une contradiction dans les termes mêmes, puisque marxisme implique praxis. C'est une absurdité et un danger, opinent d'autres: quelle est la crédibilité d'un enseignement du marxisme, si les étudiants constatent qu'il n'a pas prise sur la réalité américaine?

Il faut cependant resituer le problème dans son contexte: la révolution culturelle dont parle Ollman est récente. Elle se fraye un chemin depuis à peine vingt ans.

Les campagnes anticomunistes dont le sénateur McCarthy s'était fait le porte-drapeau entre 1947 et 1954 n'ont pas seulement entraîné une chasse aux sorcières aveugle, mais aussi une période de glaciation intellectuelle, dont le pays a eu du mal à sortir. Toute manifestation de pensée critique et, bien sûr, toute velléité socialisante étaient considérées comme "non-américaines" et réprimées.

Des carrières, des vies ont été brisées.

Le mouvement syndical a été mutilé.

Une chape de conformisme et d'égoïsme est tombée sur la société américaine. Il aura fallu les âpres luttes des Noirs pour leurs droits, les solidarités qu'elles ont peu à peu suscitées, puis le mouvement contre la guerre du Vietnam -pour secouer tout cela. Et ces luttes ont conduit un certain nombre de militants à s'interroger sur les racines de l'oppression sociale, sur la nature du capitalisme. A découvrir Marx, Engels, Lenine, Gramsci...

Qu'il se soit trouvé en dépit de toutes les pressions et répressions, des

femmes et des hommes conscients de la réalité de la lutte des classes, acteurs de cette lutte et acquis à la cause du socialisme, c'est certain. Ils méritent qu'hommage leur soit rendu. Un hommage qui ne sera pas terni si on voit que leur marginalisation les a privés d'efficacité.

Mais une autre question surgit: pourquoi ne prendre en compte que les années de guerre froide pour expliquer la jeunesse de la "révolution culturelle marxiste"? L'histoire des Etats-Unis, celle de son mouvement ouvrier n'ont pas commencé en 1947.

La question est pertinente. Pour y répondre, un volume ne suffirait pas et plusieurs chercheurs dont il est fait mention plus loin se sont attachés au problème. Risquons-nous à quelques indications sommaires. L'idéologie libérale individualiste, très puissante, alimente l'illusion que chacun peut devenir milliardaire ou président des USA. Entre la vie économique, extrêmement concentrée- et les universités, la recherche scientifique, la création culturelle- existent des liens structurés (mécénat/sponsoring) qui contribuent efficacement au conditionnement de l'opinion. Un anticommunisme ambiant s'est maintenu bien après la fin du maccarthysme. Le fameux "melting pot" n'a pas empêché la persistance d'un violent racisme-spécialement antinoir- qui a affaibli les solidarités ouvrières et populaires. Ces éléments ont, parmi d'autres, contribué à polariser la vie politique autour de deux partis aux programmes souvent convergents, sans laisser de place à une formation ouvertement de gauche, sans laisser d'espace à la réflexion d'inspiration marxiste.

Ajoutons que le marxisme officiel de l'URSS exerçait peu d'attraits sur le monde universitaire...

Et nous voilà revenus à notre point de départ: les campus universitaires des Etats-Unis aujourd'hui.

Une importante précision liminaire encore: Ollman et Vernoff donnent du mot marxiste une définition très large: "Les chercheurs qui partagent pour l'essentiel la compréhension qu'a Marx du capitalisme et de l'histoire, et qui se servent de sa méthode générale d'analyse, sont qualifiés ici de marxistes, qu'ils recourant ou non à le label pour se situer eux-mêmes".

Nous explorerons trois domaines : sociologie, histoire, philosophie.

affinités intellectuelles

La sociologie d'abord, dont Richard Flacks, professeur à l'université de Californie (Santa Barbara), dit que de toutes les sciences sociales, elle a le plus d'affinités intellectuelles avec le programme de Marx, même si les différences sont fondamentales entre l'une et l'autre.

C'est après la 2^{me} guerre mondiale que la sociologie a acquis aux USA sa stature de discipline établie. La guerre avait ouvert le terrain à des recherches empiriques, financées par le gouvernement, par exemple sur la morale militaire et les effets des techniques de propagande. Dans cette foulée, la sociologie a connu un développement rapide, marqué par une certaine confiance en soi et par un relatif consensus théorique, fondé sur la paradigme dit structurel-fonctionnaliste.(x) Dans le même temps, se manifestaient des critiques émanant d'un petit groupe de sociologues "radicaux". Jusque vers la fin des années soixante, ce furent autant de cris dans le désert. En 1956, C. Wright Mills se voit ostracisé par le monde académique pour son analyse trop radicale du "Pouvoir de l'élite".

Cependant, la sociologie universitaire entre en crise: étrangère au mouvement réel, elle se laisse surprendre par chacune des manifestations de contestation sociale -qu'il s'agisse de l'opposition à la guerre du Vietnam, des révoltes urbaines contre la pauvreté, des revendications du "pouvoir noir".

La recherche d'analyses alternatives se fait alors plus active. En une dizaine d'années la sociologie radicale cesse d'être polémique ou oppositionnelle; elle fournit des contributions originales et positives au savoir. Dès ce moment, estime R. Flacks, la rencontre de ces chercheurs avec Marx était "inévitabile". Ce qui ne signifie pas une incorporation à la sociologie américaine de citations de Marx, mais l'utilisation d'une méthode d'analyse directement inspirée des travaux de Marx et Engels.

Sur quels terrains s'applique cette analyse? Richard Flacks en cite plusieurs et rend d'abord hommage à Immanuel Wallerstein, de l'université de New-York à Binghamton, pour ses recherches sur l'impact social du processus d'accumulation capitaliste. Les caractéristiques de la lutte des classes aux Etats-Unis ont fait l'objet d'études et de controverses. N'infligent-elles pas un démenti à Marx, dans la mesure où la "société de consommation" masque les conflits de

classe? Ce n'est pas l'avis de Harry Braverman ("Travail et capitalisme monopoliste" - 1975) qui analyse l'évolution des conditions de vente de la force de travail. Conditions aggravées par le morcellement systématisé de la classe ouvrière et par la tendance patronale à amplifier la masse des travailleurs interchangeables. Edna Bonacich a surtout étudié ce morcellement quand il se fonde sur le racisme, et Stanley Aronovitch a poursuivi cette étude sur le plan de la conscience de classe des travailleurs américains. Jeremy Brecher apporte avec "Strike" (Grève) des exemples concrets de luttes ouvrières autonomes, témoignant d'une vive conscience de classe. Richard Hamilton déduit de diverses enquêtes d'opinion que la classe ouvrière américaine aspire à une réforme économique majeure.

Plusieurs sociologues de l'université de Wisconsin ont centré leurs travaux sur la notion même de classe et ont affiné la connaissance de la composition des classes en présence. S'il n'en ressort pas une foi simpliste dans les potentialités révolutionnaires de la classe ouvrière, l'accord y est explicite avec les idées de Marx qui confèrent à cette classe ouvrière un rôle décisif dans la transformation de la société. Flacks acte par ailleurs un enrichissement du marxisme classique, par la prise en compte des facteurs ethniques, sexistes et raciaux de division de la classe ouvrière. Le diagnostic final est évidemment plus pessimiste que le Manifeste communiste, mais l'adhésion est réelle à la logique interne de la structure théorique du marxisme.

Sur les limites du capitalisme, le caractère "général" de sa crise, sur les conditions de sa survie, les sociologues marxistes des Etats-Unis ne sont pas unanimes. Ce qui frappe -et qui s'en étonnera?- c'est qu'ici sociologie et économie confluent et que le débat porte assez centralement sur le rôle de l'Etat. Ainsi James O'Connor analyse ce qu'il appelle "la crise fiscale" de l'Etat et ses effets négatifs sur la qualité des services publics. Plusieurs chercheurs (Domhoff, Kolko, Barnett) ont éclairé les ressorts du pouvoir politique des monopoles, les articulations entre business et Etat.

S'il est vrai que le problème de la prise de conscience politique reste troublant, et qu'aucun déterminisme n'est de mise à cet égard, R.F. considère essentiel l'apport de l'Ecole de Francfort, et singulièrement de Marcuse. Or on sait que ce dernier a émigré aux Etats-Unis en 1934 avec Adorno. Les frontières se dissolvent dès lors: dans la foulée et avec

l'Ecole de Francfort, la sociologie radicale américaine a œuvré à "créer, écrit Robert Flacks, un néo-marxisme susceptible d'appréhender l'état de la conscience contemporaine". Une abondante littérature a fleuri dans ce cadre... En conclusion de son survol, R.F. observe que les sociologues radicaux d'aujourd'hui "tentent, comme le fit Marx, de comprendre les contradictions de la société qui fondent des stratégies efficaces de transformation sociale". Leurs travaux les ont amenés à voir dans la lutte des classes l'élément dynamique par excellence de la société capitaliste. Sans romantisme et sans illusions, mais en restant attentifs au mouvement réel.

quelle histoire?

Michael Merrill (Institut Travail Education et recherche, à New-York) et Michael Wallace (John Jay College, Université de New-York) traitent de "Marxisme et histoire". Pour eux, la caractéristique essentielle d'une vision marxiste de l'histoire c'est d'être "un projet philosophique réalisé politiquement". Sa force d'attraction, son pouvoir d'entraînement viennent de là: il s'agit de transformer le monde. C'est là surtout que l'historien marxiste se distingue de ses collègues libéraux, qui considèrent que politique et recherche scientifique sont incompatibles. Or cette opposition est en soi un acte politique, une position de conservateurs qui ont conquis le pouvoir à l'université. Il est donc essentiel, estiment-ils, de conquérir de larges audiences en dehors des campus. Le marxiste ne peut se borner à écrire l'histoire: il s'engage à la faire...

Cela dit, pas plus aux Etats-Unis qu'ailleurs, les historiens qui se réclament du marxisme ne constituent un monolithe: controverses et divergences sont nombreuses, le développement des recherches n'est pas linéaire. Merrill et Wallace actent que l'isolement des historiens - "radicaux" ou marxistes- a cessé; leur nombre a considérablement augmenté depuis 1960. Actuellement et pour la première fois, ils exercent un rayonnement dont témoigne par exemple le fait que trois sur quatre des derniers présidents de l'Organisation des historiens américains sont des hommes de gauche. Les auteurs distinguent trois terrains où les recherches américaines ont été fécondes: 1/le développement du capitalisme en Europe et aux USA; 2/les groupes dominants aux USA (monopoles, oligopoles); 3/ la transition vers le socialisme. Dans chacun de ces domaines, la bibliographie est copieuse et les échanges évidents entre les Etats-Unis et le reste du monde. En témoignent notamment les

influences stimulantes des Britanniques Dobb et Thompson. En ce qui concerne l'étude du capitalisme américain, Braverman, Baran et Sweezy sont devenus des classiques. L'influence exercée par les plus puissants groupes financiers et industriels a été analysée notamment par W.A. Williams, Gabriel Kolko, J. Weinstein. Ils montrent que loin de récuser l'intervention de l'Etat, ces groupes la sollicitent afin notamment de stabiliser la concurrence et de sauvegarder leur domination. On retrouve ici le nom de James O'Connor, cité plus haut pour sa "Crise fiscale de l'Etat", travail que A. Wolfe a prolongé et approfondi sur le plan historique. Le troisième terrain -celui de la transition au socialisme- a suscité des recherches originales surgies de la question: "si la classe ouvrière est une classe révolutionnaire, pourquoi la révolution tarde-t-elle tant?" C'est le problème de la conscience de classe qui émerge ici, celui de l'hégémonie de l'idéologie capitaliste, celui enfin du rôle que peuvent jouer d'autres groupes sociaux -tels les Noirs, les femmes. Barrington Moore Jr professe que les classes ouvrières ne sont pas nécessairement opposées au capitalisme et dès lors pour lui, la non-existence d'un mouvement socialiste aux Etats-Unis est un non-problème.

Pour l'historien Genovese (et quelques autres) les formes de résistance manifestées par les Noirs peuvent avoir plus d'affinités avec leur mémoire d'anciens esclaves qu'avec un combat anti-capitaliste. Ces deux auteurs refusent d'admettre que l'exploitation capitaliste soit une expérience radicalisante ou politisante. Il est bien évident qu'aucun lien automatique ne peut être établi entre condition ouvrière et lutte révolutionnaire. Et c'était évident pour Marx avant de l'être pour Barrington Moore ou Genovese. Reste à mieux cerner à quelles conditions la conscience politique d'un changement radical -nécessaire et possible- fraye un chemin non seulement dans les têtes ouvrières, mais aussi dans la tête de tous ceux que la société capitaliste opprime ou brime.

un autre marx

Je n'ai pu élucider l'origine du prénom de ce professeur de philosophie de l'université de Boston, appelé Marx Wartofsky. Toujours est-il que c'est lui qui, dans le recueil d'Ollman et Vernoff, traite de "Marx parmi les philosophes". M. Wartovsky dirige par ailleurs le "Colloque de Boston pour la philosophie des sciences".

Il n'est pas spécialement respectueux pour l'ancêtre Karl. Certes,

écrit-il, Marx était un philosophe, mais c'était un drôle de philosophe, qui a écrit une foule de textes plus sociaux et économiques que philosophiques, et qui de surcroît se référait à Hegel. Or Hegel passait pour les philosophes américains des années cinquante pour "une blague", pour "un exemple d'opacité teutonne et de logique fautive". Pour eux, la philosophie allemande s'était terminée avec Kant...

Les choses ont changé depuis lors: au début des années 80, plus de 400 cours de philosophie marxiste sont donnés dans les universités des USA. En cinq ans, plus de cinquante ouvrages ont été consacrés à des aspects philosophiques de la pensée de Marx, dont les oeuvres sont partout disponibles en édition de poche. Cinq revues philosophiques font une large part aux études marxistes.

Le professeur Wartovsky confirme que cet essor n'a bénéficié à aucune organisation politique. Quel que soit le jugement que cela entraîne, il faut savoir, dit-il, que les chercheurs marxistes ne sont le plus souvent pas affiliés à un parti.

C'est la radicalisation du monde universitaire, au travers des luttes pour les droits civils et contre la guerre, qui a rendu possible la percée de la philosophie marxiste. Rien d'étonnant si dans ce contexte -et dans une première phase- l'émergence de la philosophie marxiste s'est affirmée en opposition aux tendances objectivistes et positivistes de certaines écoles marxistes: on leur préféra un "marxisme alternatif", où l'on peut déceler des éléments anarchistes, romantiques, hédonistes, des traces d'existentialisme et de phénoménologie, des références à Korsch, Mao, Lukacs, Marcuse, Sartre. Une combinaison d'autant plus indigeste, estime M.W., qu'elle fut mal mastiquée. Mais elle eut une vertu majeure: rompre la glace, ouvrir les vannes.

Dans une deuxième étape, le "marxisme alternatif" se fit grave et sérieux et se mit en quête de respectabilité. Deux dangers le quettaient: l'académisme et de passer pour un épouvantail. Après le reflux dû notamment à la crise cambodgienne, des jeunes chercheurs de gauche perdirent leur emploi. Ce refroidissement du climat a produit une nouvelle sorte de chercheurs marxistes -plus prudents qu'auparavant.

Qu'il s'agisse de la théorie de l'aliénation, du matérialisme historique, de notions éthiques, de philosophie sociale ou politique, d'ontologie, de

philosophie des sciences, de féminisme, d'épistémologie ou d'esthétique, Marx Wartovsky montre la variété et la richesse des recherches américaines, sans jamais les isoler des travaux élaborés dans le reste du monde. Il s'en dégage une forte impression de vitalité, de débat vigoureux. Mais le foisonnement est tel qu'il rend malaisée une tentative de résumé.

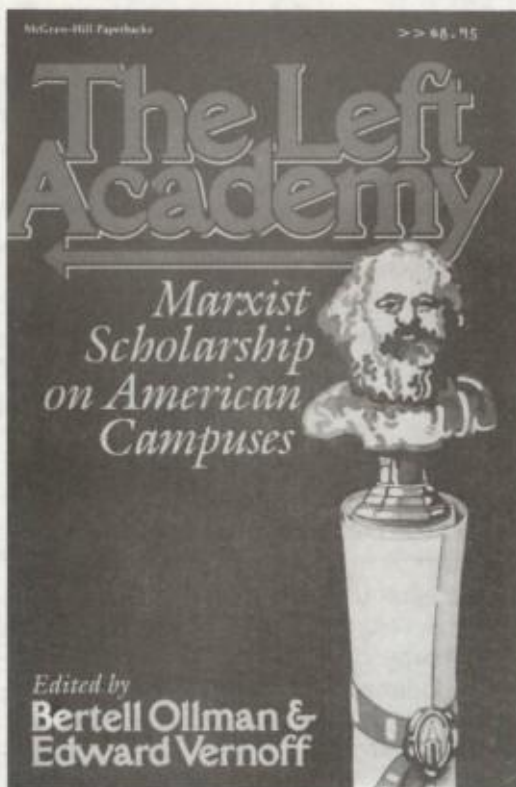
En dehors du travail effectué par Ollman et Vernoff, d'autres témoignages confirment l'émergence d'élaborations marxistes sur les campus des Etats-Unis. C'est le cas par exemple dans le domaine des recherches sur l'Afrique, dont un des spécialistes, professeur à la Howard University de Washington, est l'auteur de plusieurs ouvrages consacrés à la lutte des classes et de libération nationale en Afrique.

Né au Zaïre (en 1944), le professeur Nzongola-Ntalaja a été élu en 1987 à la présidence de l'Association des africanistes des Etats-Unis. "Révolution et contre-révolution en Afrique" publié en 1987 (*) approfondit et actualise un livre paru cinq ans auparavant sous le titre "Lutte des classes et de libération nationale en Afrique". Il est dédié à la mémoire d'Amilcar Cabral. Son chapitre I réfute les arguments "classiques" selon lesquels le marxisme n'est d'aucun recours pour comprendre l'Afrique: au contraire, montre N.N., l'approche scientifique du marxisme éclaire efficacement les réalités sociales africaines. L'ignorance ou le dévoiement de cette approche n'ont pas été innocentes. Depuis 1960 l'école américaine d'études sur l'Afrique était en possession des meilleurs moyens matériels et idéologiques pour jouer un rôle dirigeant dans le domaine. En effet, observe N.N., la politique des Etats-Unis s'est présentée comme favorable à la décolonisation et à l'indépendance, au point que les libéraux de la "nouvelle frontière" avaient adopté le slogan "L'Afrique aux Africains". Sur cette base, des crédits importants ont été accordés par les pouvoirs publics et privés, afin de financer la recherche sur l'Afrique. Une abondante littérature est ainsi née, que le professeur Nzongola-Ntalaja classe sous la rubrique "théorie de la modernisation", et dont il dénonce les liens avec des intérêts étrangers aux peuples d'Afrique. Petit à petit cependant, la grille d'analyse marxiste se substitue à la théorie de la modernisation, mais il reste beaucoup à faire. A commencer, N.N. y insiste, par la diffusion du marxisme parmi les travailleurs et paysans d'Afrique, qui y trouveront un guide pour leurs luttes. L'ouvrage du professeur à la Howard University est consacré à l'étude des relations dialectiques entre le combat pour la libération

nationale et la lutte des classes: l'alliance populaire forgée en vue de la libération nationale a été rompue, et l'Etat post-colonial sert essentiellement les intérêts d'une petite bourgeoisie, de ses alliés et patrons. En conclusion, le professeur Nzongola-Ntalaja en appelle au sens des responsabilités des intellectuels africains, afin qu'ils deviennent des "travailleurs révolutionnaires", au sens où l'entendait Amilcar Cabral.

(*) Ce paradigme souligne que les conflits et tensions apparents sont sous-tendus par l'harmonie sociale et l'équilibre.

(*) Conjointement à Londres et à New-Jersey, Editions Zed Books Ltd.



**mickey,
soixante ans et
toutes ses dents**

pierre gillis



Disneyland, Anaheim (Los Angeles, Californie) est le plus ancien des grands parcs patronnés par la société Disney. C'est celui dans lequel l'illustre fondateur a investi tous les petits dollars qu'Oncle Picsou avait amassés pour lui, celui dans lequel il envisageait de s'installer personnellement à la fin de sa vie. C'est aussi sur son modèle qu'ont été dessinés Disneyworld, en Floride, et Tokyo Disneyland.

La structuration du Magic Kingdom, le royaume magique, ne doit rien au hasard. Main Street, l'axe du royaume, restaurants et boutiques, services généraux, mène à Central Plaza, qui comme son nom l'indique, est le passage obligé vers les différentes provinces du royaume, dont la définition témoigne d'un extraordinaire ajustement aux obsessions et aux mythes fondateurs du nationalisme nord-américain, aussi bien par ce qui est montré et suggéré que par ce qui ne l'est pas.

New Orleans Square, tout d'abord. New Orleans est sans doute une des rares villes américaines où l'on sent la présence du passé. Le vieux carré, bien conservé, homogène, date de la fin du 18^e siècle -début du 19^e siècle. La ville présente les caractéristiques des vieilles villes

européennes, précisément par l'existence d'un centre historique. Rien d'étonnant donc à ce qu'on la retrouve à Disneyland, une fois qu'on a compris la douloureuse frustration des citoyens américains face à leur absence d'histoire, ou plutôt face aux tensions qui les écartèlent en cette matière. Le passé lointain de l'Amérique, leur pays «right or wrong, my country» est impossible à assumer: les Indiens en sont les dépositaires, et c'est à leurs dépens que se sont construits la nation et l'Etat U.S. La plupart des Américains pourraient plutôt parler de leurs ancêtres les Gaulois (ou de leurs ancêtres les Germains), mais cela, c'est le patrimoine de l'Europe, et c'est l'arrachement à celle-ci qui repère l'an zéro de leur histoire. Reste alors 200 années, dans le meilleur des cas (et certainement pas en Californie où est installé Disneyland), une période un peu courte à l'échelle de la planète pour se fixer des racines. L'effort à fournir est d'autant plus important, et on peut en voir la trace dans tous les Etats, dans les villes et jusque dans les petits villages: à chacun son musée, où l'on admire la voiture des pompiers de 1912, le lit dans lequel a dormi le général Grant, ou la panoplie de revolvers de Kit Carson.

New Orleans, c'est l'exception qui confirme la règle: on y trouve des maisons du 17^e siècle (on ne sera pas mesquin au point de préciser qu'elles sont espagnoles), et les hôtesses qui reçoivent les visiteurs dans les vieilles maisons de planteurs semblent ne jamais s'être remises d'avoir perdu la guerre de Sécession. C'est aussi la patrie du jazz, qui est certainement un des plus beaux métissages culturels réussis par la société américaine, occupant aujourd'hui une place de choix dans la série des produits exportables par les Etats-unis, et à ce titre bien mis en valeur à Disneyland. Les orchestres de rue de New Orleans Square valent bien les originaux de Louisiane, dont il faut reconnaître qu'ils sont parfois un peu ravagés par les ans.

l'horizon: la frontière

La notion qui nous semble être le pivot de cette histoire toujours encore à faire est celle de frontière. Au sens de la conquête de l'ouest: impossible de s'y tromper puisqu'à côté de Bear Country (le pays des ours) se trouve Frontierland, les Marchés de l'Empire. Un train à vapeur, les canoës de Davy Crockett, le Mark Twain, bateau à vapeur propulsé par une roue à aubes d'où l'on peut admirer au passage une tribu d'Indiens apparemment paisibles, mais qui sont (peut être) responsables de l'incendie qui détruit la maison en rondins de notre trappeur favori; on

longe aussi la voie étroite du train qui évacue les minerais péniblement extraits d'un sous-sol que l'on suppose prolifique, sous l'oeil étonné d'animaux féroces, mais qui ont sans conteste leur place dans le grand choeur d'où s'élève l'hymne aux valeurs viriles qui ont rendu possible la conquête de l'ouest.

Au-delà de la frontière, c'est Adventureland, qui nous montre à quel point la vie est difficile lorsque la conquête n'est pas (encore) effectuée. La jungle, ses éléphants, ses alligators, beaucoup plus spectaculaires que les vrais qu'on peut apercevoir dans le delta du Mississipi ou en Floride, le grand cri du toucan-toko, la chaleur moite des marais tropicaux, on croirait entendre la vibration stridente des moustiques -mais non, Disneyland est aseptisé-, voici les tristes clowns de cette tragi-comédie, une escouade de porteurs (des nègres d'Afrique), et au-dessus d'eux, casque colonial et short en bataille, Stanley, Livingstone ou Brazza (biffer la mention inutile), misérablement réfugiés sur un mât, abri précaire face à la fureur du rhinocéros qui ne leur veut pas de bien. L'aventure coloniale africaine est risible, contrairement à l'épopée de l'ouest américain, et si celle-ci est aussi traitée avec humour, on lui épargne cependant le traitement quelque peu iconoclaste qui ridiculise à la fois l'explorateur blanc et ses porteurs noirs.

demain, le cosmos

La nouvelle frontière est au-dessus de nos têtes. Tomorrowland, le pays du futur, est essentiellement consacré à l'espace. On n'a pas lésiné sur les vedettes et sur les talents: Coppola met en scène Michael Jackson, joli garçon/fille noir/blanc, il y en a pour tous les goûts, qui nous invite au voyage Intersidéral. George Lucas a concocté Startours, croisière touristique du 21^e siècle; à l'accueil, C3PO et R2D2, les robots facétieux de Starwars. Ils placent les audacieux visiteurs interstellaires dans un simulateur de vol conçu pour l'entraînement des pilotes civils ou militaires -frissons garantis, ça vous secoue les fesses. Mais la croisière ne se termine pas comme elle commence: un grand vaisseau ennemi nous attaque, Dieu seul (et encore!) sait pourquoi, et nous voici plongés dans un gigantesque affrontement spatial, rockets, lasers, échappées vertigineuses entre les pans d'une vallée dont les falaises sont de béton...

La guerre des étoiles est pour demain, c'est sûr, et une nouvelle conquête nous attend, le colt à la ceinture, pardon, le faisceau laser sur

l'épaule. Allez parler de désarmement après cela: il serait irresponsable d'affadir les valeurs combattives qui ont façonné l'Amérique d'aujourd'hui; une autre frontière est devant nous.

Fantasyland s'inspire des productions cinématographiques plus anciennes des studios Walt Disney: Blanche-Neige, la Belle au Bois Dormant, Peter Pan, Pinocchio,... Nettement plus édifiant, et destiné aux enfants: Pinocchio est bien puni pour avoir voulu goûter tous les plaisirs tout de suite.

une affaire colossale

A propos de plaisir, que l'on ne croie surtout pas que nous avons boudé le nôtre. L'humour est une constante des attractions de Disneyland -même si les cibles que vise cet humour sont inégalement égratignées. On rit, et on est impressionné. Les techniques mises en oeuvre, faut-il le dire, sont complètement "up-to-date": la maison hantée témoigne d'une remarquable virtuosité dans la manipulation des hologrammes, les projections simultanées sur triple écran sont monnaie courante, le steamboat est un vrai bateau à vapeur, le parc est traversé par un métro aérien monorail que bien des villes pourraient jalouser... On comprend bien dans ces conditions qu'une dizaine de millions de visiteurs se bousculent chaque année à Disneyland, et que les jours de grande affluence voient 65.000 personnes fouler les allées de Main Street... et faire une heure de queue pour admirer les pirates des Caraïbes. C'est évidemment une gigantesque foire commerciale, le prix d'entrée (25\$, 1000 FB) ne représentant que la partie émergée de l'iceberg. A chaque attraction correspond un ou deux magasins, nous en avons compté cinquante, et la restauration ne se limite absolument pas aux hamburgers. Disneyland bat sa propre monnaie, à l'effigie de Mickey qui célèbre son 60e anniversaire dans la joie. Bien sûr, cette monnaie n'a pas cours hors du parc, mais quel symbole! Et sa fonction n'est pas que symbolique, puisque nos chères petites têtes blondes exercent de solides pressions pour garder deux ou trois mickey-dollars en souvenir de la visite. Chiffre d'affaires en 1986: 1,4 milliard de dollars.

l'amérique telle qu'en elle-même...

Disneyland, 263.000.000 habitants. Ce n'est pas nous qui le disons, c'est ce qui figure sur la plaque de la gare d'où part le petit train qui fait

le tour du parc. Comme l'écrivait joliment Yves Eudes dans le Monde Diplomatique (juin 1988), "Disneyland est le miroir embellissant où l'Amérique s'attendrit sur elle-même. Elle vient y contempler son passé idéalisé, et imaginer un avenir rose et rassurant où les progrès de la science viendront résoudre tous les problèmes, tout en préservant les valeurs traditionnelles". Pas de place dans le discours patriotique (implicite et omniprésent) pour les contradictions qui travaillent la société américaine de l'intérieur. L'ennemi est dehors! La jungle des hippopotames, des serpents et des crocos n'existe plus que pour attirer les touristes. On ne peut en dire autant de la jungle urbaine dans laquelle se débattent les exclus de l'Amérique triomphante, et même, comme l'affirmait Jesse Jackson au cours de sa campagne, des travailleurs réguliers dont les moyens sont insuffisants pour sortir de la misère. A Disneyland, on ne croise pas ces mendiants new look qui vous demandent 48 cents (ou 27) pour désarçonner le client. Les petits robots de Startours sont bien logés, et jamais il ne leur viendrait à l'idée de passer la nuit sur le trottoir, à l'instar des paumés que nous avons enjambés pour regagner notre hôtel san-franciscain. C3PO ne boit pas, il ne se drogue pas, et il n'a pas de sexe. Minnie porte gentiment sa féminité sage, infiniment moins agressive que celle des travelos qui sont de plus en plus nombreux à faire le trottoir dans les grandes villes: malheur aux vaincus, il vaut mieux être riche et bien portant que pauvre et malade. "33.700.000 Américains sont démunis de la couverture médicale qui leur permettrait de payer les frais d'un bras cassé, ceux d'une appendicite ou ceux d'une naissance", écrivait le Washington Post du 12 janvier 1987 (cité par Serge Halimi, le Monde Diplomatique, septembre 1988). Le contraste est saisissant entre l'image d'un monde convenable (dur, mais tendu vers le progrès de l'humanité), et la réalité des grandes villes américaines (y compris californiennes), surtout si l'on passe outre aux interdits qui achèvent l'isolement des ghettos: «n'allez pas à Oakland, n'allez pas dans le Bronx, n'allez pas dans le centre chaud de San Francisco, ou dans Watts, à Los Angeles, vous y risqueriez votre peau».

l'humanisme selon disney

La négation de cet univers inavouable est évidemment à mettre en rapport avec les ambitions éducatrices de Walt Disney lui-même, ambitions que ses successeurs à la tête de la société Disney ont reprises à leur compte. On montre ce dont on est fier, avec une insistance toute particulière sur les réalisations scientifiques et techniques. Cette recon-

stitution met parfois mal à l'aise, son côté factice étant tantôt évident, et tantôt habilement dissimulé.

Le mur du magasin à côté des pirates, en dur ou en carton? A New Orleans (en Louisiane, pas en Californie), nous n'avons pas effectué de mini-croisière en steamboat (le Natchez) sur le Mississippi. Qu'à cela ne tienne, on a tourné autour de l'île de Tom Sawyer, dans le même bateau (baptisé Mark Twain) à Anaheim. Le petit train à vapeur qu'on a raté à Durango (Colorado), on l'a pris pour se rendre de New Orleans Square à Tomorrowland, et en passant, on a même visité le Grand Canyon sous le soleil alors qu'il pleuvait en Arizona quand nous y étions. Les enfants se sentent parfois roulés par cette confusion: si les pirates sont vrais, ils sont effrayants. Mais s'ils ne le sont pas, pourquoi sommes-nous venus?

Toute l'entreprise tend à convaincre que l'expérience réelle n'est pas indispensable à la connaissance et à la compréhension du monde, l'image qui nous en est proposée se voulant universelle et complète. C'est sans doute pour cela qu'on peut lire sur une stèle posée près de Central Plaza: "to Walt Disney, in recognition of outstanding assistance and cooperation in extending human ideals to peoples throughout the world, from the American Humane Association (July 1955)"(1).

(1) "A Walt Disney, en reconnaissance pour son exceptionnel effort d'assistance et de coopération en vue d'étendre les idéaux humains aux peuples à travers le monde, de la part de l'Association humaniste américaine."



Le rappel envoyé aux abonnés
qui avaient tardé à renouveler
leur souscription pour 1988
a porté de nombreux fruits

MERCI!

Que les derniers hésitants
veuillent bien prendre leur bic
pour effectuer le virement
de 700 F. au compte

001-1047600-76

(ou 1400 F. pour 88 et 89)

de poujade à le pen: centre ou périphérie?

jean vanlaer (*)

Plus de 11% de votes poujadistes le 2 janvier 1956, entre 9,5 et 14,5% pour le Front national entre 1984 et 1988. La similitude des résultats électoraux obtenus à 30 ans d'intervalle a conduit de nombreux commentateurs à opérer bien des rapprochements entre les deux principales vagues de protestation électorale droite qu'à connues la France depuis la guerre. Pourtant, comme nous le verrons, les différences l'emportent largement sur les analogies, et cela aussi bien sur le plan sociologique, celui des couches sociales mobilisées, que sur le plan spatial, les régions attirées par le poujadisme et par le lepénisme n'étant pas les mêmes. Ces divergences sont dues aussi bien à la nature même des mouvements considérés -il importe à cet égard de ne pas faire d'amalgames abusifs entre poujadisme, "réaction", fascisme, extrême droite, courants dont les idéologies, les bases sociales et les conditions d'émergence sont clairement distinctes (P. Milza, 1985)- qu'au moment où ils apparaissent.

Milza montre bien la spécificité du "fascisme classique", celui des années vingt et trente; un mouvement totalitaire de masse, fondamentalement modernisateur, qui résulte d'une synthèse de différents éléments -en proportion variable selon les situations nationales-; petite bourgeoisie traditionnelle, coincée entre la grande bourgeoisie et le mouvement ouvrier organisé, menacée par la modernisation, mais la modernisation mise en oeuvre par le grand capital, dont elle entend prendre la direction, anarcho-syndicalistes, petits fonctionnaires, officiers et sous-officiers aigris, déclassés, mal intégrés après une guerre perdue (Allemagne) ou gagnée sans que la nation en ait retiré les satisfactions escomptées (Italie), intellectuels ultra-nationalistes, activistes divers.

Les différences sont notables entre cette "synthèse fasciste" -qui s'affadira cependant après la prise du pouvoir et l'alliance entre le

(*) Jean Vanlaer est chercheur au Laboratoire de Géographie humaine de l'Université de Bruxelles.

fascisme et les grands intérêts capitalistes- et les différents régimes de droite autoritaire traditionnelle qui verront le jour au cours des années trente dans de nombreux pays de la périphérie européenne (Portugal salazariste, Autriche de Dollfuss, Pologne de Pilsudski puis des Colonels, Hongrie de Horthy, et, assez vite avec l'effacement progressif des phalangistes, Espagne franquiste). Tous ces régimes auront pour point commun de défendre les intérêts des élites traditionnelles, propriétaires fonciers, armée, clergé et souvent même de freiner la modernisation, comme dans le Portugal de Salazar.

Après la guerre, les succès électoraux de l'extrême droite se situèrent dans un contexte bien différent. Le consensus à peu près général autour de la démocratie parlementaire conduisit ces mouvements à agir, en apparence du moins, dans le cadre du régime.

L'analyse des résultats électoraux obtenus par l'extrême droite en Europe de l'ouest au cours des vingt dernières années montre à quel point l'implantation de ces partis, et cela aussi bien sur le plan sociologique que sur le plan spatial, est profondément marquée par les niveaux de développement atteints par les différents Etats et par les régions de l'intérieur des ensembles nationaux. Dans les pays les plus développés (France, Royaume-Uni, Belgique, Pays-Bas, Suisse) -à l'exception de la R.F.A. où le NPD ne réalisa de percée significative que dans les régions périphériques protestantes où le parti nazi émergea au début des années trente- l'extrême droite réalise ses meilleurs résultats électoraux dans les grandes agglomérations où elle exploite les problèmes de société liés à l'immigration et à l'insécurité. Dans les pays moins développés du Sud de l'Europe par contre (Italie, Espagne, Grèce), l'extrême droite s'implante dans les régions pauvres, arriérées et véhicule les révoltes des laissés-pour-compte de la modernisation (J. Vanlaer, 1987). Dans tous les cas, c'est bien l'opposition "centre-périphérie" qui se révèle être le point commun dans l'implantation des divers partis d'extrême droite européens. Nous définissons ici le "centre" comme l'ensemble des régions les plus développées, les plus denses, les plus urbanisées, à l'intérieur du territoire national, et la périphérie comme le reste de ce territoire. Le cas français, que nous analyserons ci-après, est particulièrement exemplatif du changement des bases sociales et spatiales de la "droite protestataire" au cours des transformations socio-économiques que ce pays a connues depuis trente ans.

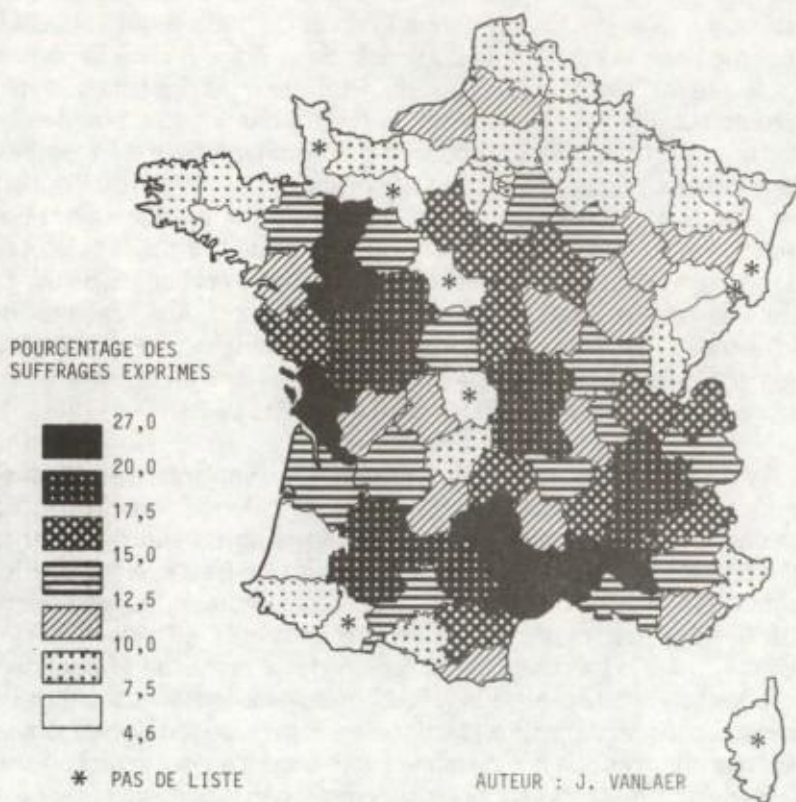
le poujadisme en 1956.

Le "mouvement Poujade" -l'Union de défense des commerçants et artisans (UDCA)- fut à l'origine un simple mouvement de défense professionnelle, de révolte contre l'impôt. De 1953 à 1955, l'UDCA, apparue dans le centre et le sud-ouest de la France, resta largement apolitique et reçut le soutien du PCF, fait généralement oublié aujourd'hui. Bien vite cependant, la révolte d'une petite bourgeoisie traditionnelle menacée par la concentration commerciale et l'apparition des premiers magasins à succursales multiples, insatisfaite du fonctionnement de la IVème République, se transforma en une opposition croissante au régime. Pas vraiment à la République: il s'agissait plutôt de la régénérer dans un sens plébiscitaire, de faire éclater les partis, de "convoquer les Etats Généraux", de collecter les "cahiers de doléances", de "sortir les sortants" (S. Hoffmann, 1956). Certains éléments de la droite autoritaire virent cependant dans le poujadisme une chance d'abattre le régime: Demarquet et déjà...Le Pen.

Par la suite, le mouvement Poujade tenta de s'implanter dans d'autres groupes sociaux, en créant des "unions de défense" spécifiques. Le succès ne fut réel que chez les petits et moyens agriculteurs de la France du sud et de l'ouest, notamment chez les viticulteurs, alors que les tentatives menées en milieu ouvrier ou chez les cadres et les professions libérales échouèrent très largement. Ce n'est qu'à la fin de 1955 que l'UDCA, qui avait alors quitté le terrain de la protestation purement corporative et était devenue un véritable mouvement politique, décida de présenter des candidats aux élections législatives. Le scrutin du 2 janvier 1956 survint alors que le mouvement était encore en pleine croissance. Ses effectifs militants, surtout concentrés dans le quart sud-ouest, étaient très inégaux d'un département à l'autre (par exemple, 2569 membres dans le Gers et 263 dans les Landes), du fait de difficultés d'organisation ou de dissidences; certains membres fondateurs de l'UDCA avaient refusé la droitisation et la politisation du mouvement. Quoi qu'il en soit, les poujadistes obtinrent 2.483.000 voix, soit 11,2% des suffrages exprimés (11,7% si l'on sait qu'il n'y avait pas de liste poujadiste dans huit départements).

Que révèle la carte du vote poujadiste? Comme plus tard pour le vote Le Pen, mais dans des régions différentes, la géographie électorale du poujadisme transcende les frontières politiques traditionnelles. Les bons

POUJADISTES - 2 JANVIER 1956



scores de l'UDCA s'observent en effet à la fois dans certains bastions catholiques conservateurs (Ouest, Val de Loire, Aveyron, Haute-Savoie) et dans des régions laïques de gauche (vallée de la Garonne, Languedoc, vallée du Rhône). On a pu établir (S. Hoffmann, 1956; F. Goguel, 1957) que la plus large part des voix poujadistes venait de la droite classique (MRP, indépendants, RPF...) mais que la gauche avait également payé un tribut à l'UDCA, non seulement les radicaux mais aussi les socialistes, essentiellement dans le Midi.

Dans l'ensemble, le vote poujadiste apparaît comme un vote périphérique, un vote protestataire émanant de la "France statique", rurale, traditionnelle. On y relève cependant certains points faibles qui tiennent à une implantation militante encore déficiente ici ou là, ou à des dissidences, comme nous l'avons vu plus haut: Bretagne, Limousin, Pyrénées, Landes. A l'intérieur des départements, les villes sont généralement moins touchées, mais ce ne sont pas nécessairement les cantons les plus pauvres qui se révèlent les plus poujadistes. Il s'agit plutôt de cantons ruraux "moyens" qui se sentent menacés par la modernisation: c'est le cas, notamment, dans l'Isère (C. Leleu, 1957).

La faiblesse poujadiste est manifeste dans la France urbaine et industrielle du Nord et de l'Est: région parisienne, Nord-Pas-de-Calais, Picardie, Champagne, Lorraine, Alsace, Franche-Comté. Dans la région lyonnaise ou dans les départements de la Provence côtière, le vote poujadiste n'est pas négligeable mais est surtout rural: Lyon et Marseille sont moins touchées que les campagnes environnantes. Périphérique sur le plan spatial, le phénomène poujadiste l'était tout autant au point de vue sociologique; en dehors des petits commerçants, des artisans et des agriculteurs -en d'autres termes la petite bourgeoisie traditionnelle- les autres groupes sociaux ne furent guère mobilisés.

Après cette dernière révolte d'une France traditionnelle en voie de marginalisation, il faudra attendre plus d'un quart de siècle pour assister à une nouvelle émergence de la droite protestataire. Celle-ci sera toute différente.

le front national depuis 1984.

Lors de cinq scrutins nationaux (élections européennes de 1984, cantonales de 1985, législatives de 1986, présidentielles et législatives de 1988, en attendant les futures échéances cantonales, municipales et européennes), le FN obtint entre 9,5 et 14,5% des suffrages exprimés.

Dans tous les domaines, les différences avec le poujadisme l'emportent sur les similitudes. Du point de vue idéologique et organisationnel, nous avons à faire à un vrai parti, structuré, hiérarchisé, centralisé et qui, malgré les ambiguïtés -pour le moins- qui subsistent quant à son attachement à la démocratie parlementaire, entend agir dans le cadre du régime et pénétrer dans les institutions. On est loin du mouvement

populiste, antiparlementaire et antipoliticien des boutiquiers en colère de 1956.

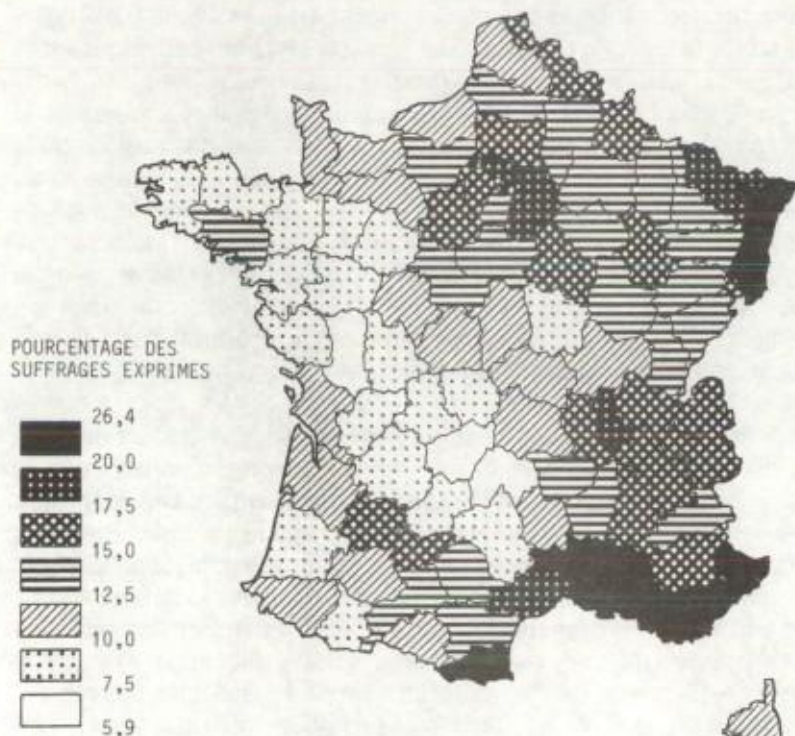
Sociologiquement, le FN diffère profondément du poujadisme. Lors des élections européennes de 1984, le vote Le Pen avait encore des caractéristiques bourgeoises (bons résultats chez les cadres, les professions libérales, les travailleurs indépendants, médiocre implantation chez les ouvriers). Il s'agissait alors d'un vote d'exaspération droitier, venu pour la plus large part d'anciens électeurs du RPR ou de l'UDF, qui exprimait une opposition maximale à la gauche. Depuis lors, ainsi que le montre le tableau ci-dessous (N. Mayer, 1988), le FN a diversifié son implantation et réalisé une importante percée chez les ouvriers et les chômeurs, notamment chez les jeunes.

	Eur.84	Lég.88	Pré.88	Lég.88
Electorat total	11	10	14	9
Commerçants, artisans	21	14	31	16
Prof. libérales, cadres sup.	12	9	17	7
Cadres moyens	13	10	12	8
Employés	12	7	14	10
Ouvriers	9	11	16	11
Chômeurs	13	14	19	10
Sans profession	10	9	11	10

(Source: sondages sorties des urnes BVA 84, 86, présidentielle 88, intentions de vote CSA pour les législatives de 88).

Si l'on note, de manière constante, une forte attraction chez les commerçants, les artisans, les petits patrons, trait commun avec le poujadisme, pour le reste on peut à présent parler d'un électorat interclassiste, dont les différentes composantes peuvent par ailleurs avoir des comportements dissemblables: les électeurs plus bourgeois ou catholiques pratiquants peuvent retourner vers la droite classique, par exemple en votant Chirac au second tour de l'élection présidentielle, alors que l'électorat populaire, voire ouvrier du FN est susceptible de revenir à la gauche.

LE PEN - 24 AVRIL 1988



AUTEUR : J. VANLAER



La carte du vote Le Pen, qui n'a guère subi de modifications depuis 1984, transcende elle aussi les limites traditionnelles et ne ressemble en rien à celle de la droite classique. Le FN est faible dans deux des principaux bastions de la droite, l'Ouest et le sud du Massif Central et fort dans le troisième, l'Est.

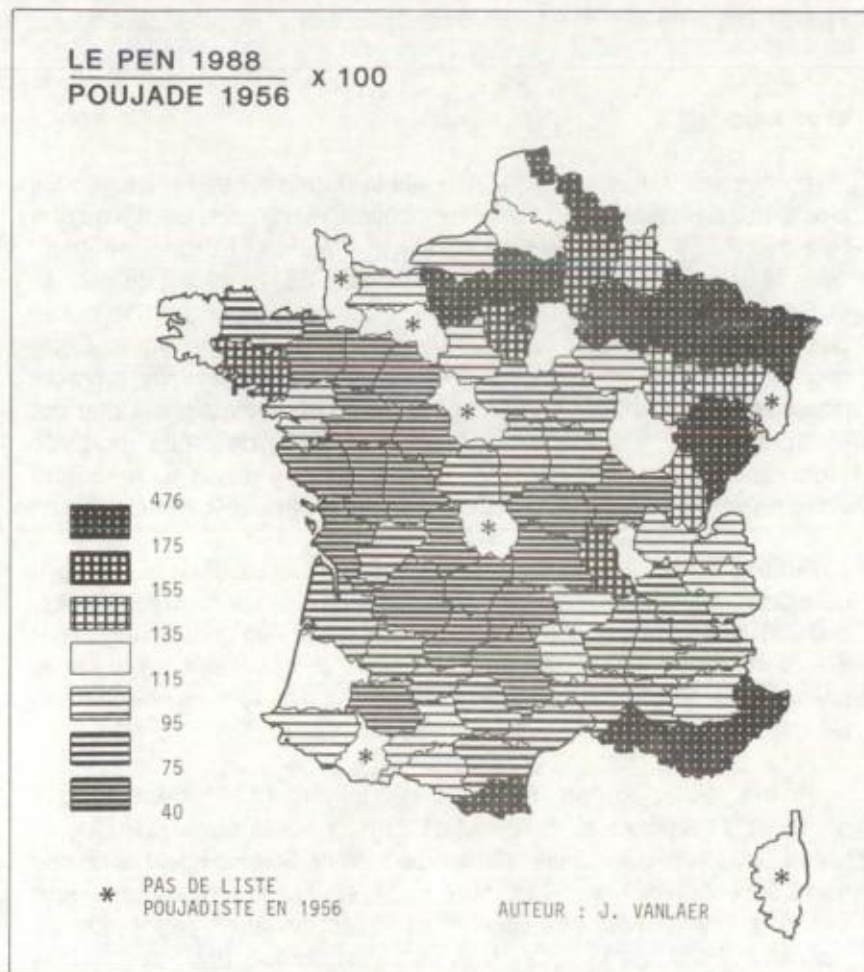
Faiblesse générale dans toute la moitié ouest, de la Bretagne (à l'exception du Morbihan, département natal de Le Pen) à l'Aveyron.

Force dans la moitié est, avec les bastions de la région parisienne, de l'Alsace-Lorraine, de Rhône-Alpes et de la façade méditerranéenne. Ces caractéristiques sont à présent bien connues et font du Front National un parti d'extrême droite moderne et urbain. La mobilisation de l'électorat lepéniste sur des thèmes tels que l'immigration et l'insécurité bien plus que sur la religion -le FN est faible à la fois chez les catholiques très pratiquants, restés fidèles à la droite classique, et chez les "sans religion", attachés à la gauche -ou sur des inégalités sociales et le chômage- Le Pen obtient d'excellents résultats dans des régions où le taux de chômage est relativement faible, en région parisienne et en Alsace -explique que l'extrême droite transgresse les clivages politico-religieux traditionnels ou les oppositions sociales à l'intérieur des agglomérations urbaines. Depuis 1986 toutefois, le FN fait en général mieux dans les banlieues populaires "à problèmes" que dans les quartiers bourgeois, sans que ces contrastes soient aussi marqués que pour la gauche et la droite classique.

L'influence déterminante des problèmes de société existant dans les grandes villes est vérifiée à la fois par les sondages portant sur les motivations du vote Le Pen et par la forte corrélation positive, au niveau départemental, entre le vote FN d'une part, le pourcentage d'étrangers (notamment des Maghrébins et des Turcs) dans la population totale et le nombre de délits pour 10.000 habitants d'autre part (P. Carrière et M.C. Bernard, 1987). A l'intérieur de chaque département, ces corrélations sont en général moins nettes et d'autres facteurs jouent: par exemple la mobilité résidentielle, les nouveaux arrivants -français- dans une région, qui n'y ont en général pas de liens et pas de racines, semblent y être sensibles à une véritable crise d'identité, dont l'issue peut être l'identification exacerbée, protestataire, aux valeurs ultra-nationalistes véhiculées par le FN (P. Carrière et M.C. Bernard, 1987).

Comme le montre la comparaison avec la carte du poujadisme, dans la France des années 80, ce sont les grandes régions urbaines et industrielles qui se sentent menacées. Menace culturelle, émotive, touchant les urbains et non plus menace de marginalisation économique vécue par les classes moyennes traditionnelles de la France rurale. Menace qui n'est pas liée seulement à la montée du chômage. Les deux cartes sont pratiquement le négatif l'une de l'autre, même si l'on remarque une intersection entre les deux ensembles; la vallée de la Garonne, le Languedoc, le Vaucluse, la Drôme, l'Isère ont été sensibles aussi bien

au poujadisme qu'au lépénisme. Encore faut-il remarquer que l'UDCA avait dans ces régions des succès surtout ruraux, alors que le FN y obtient ses meilleurs résultats dans les villes.



La troisième carte synthétise l'évolution spatiale de l'extrême droite en trente ans. Le Pen ayant obtenu 14,5% des suffrages exprimés et les poujadistes 11,7%, l'indice global d'évolution est donc de 124; il serait de 95 ou de 100 pour d'autres scrutins que celui du 24 avril 1988, mais là n'est

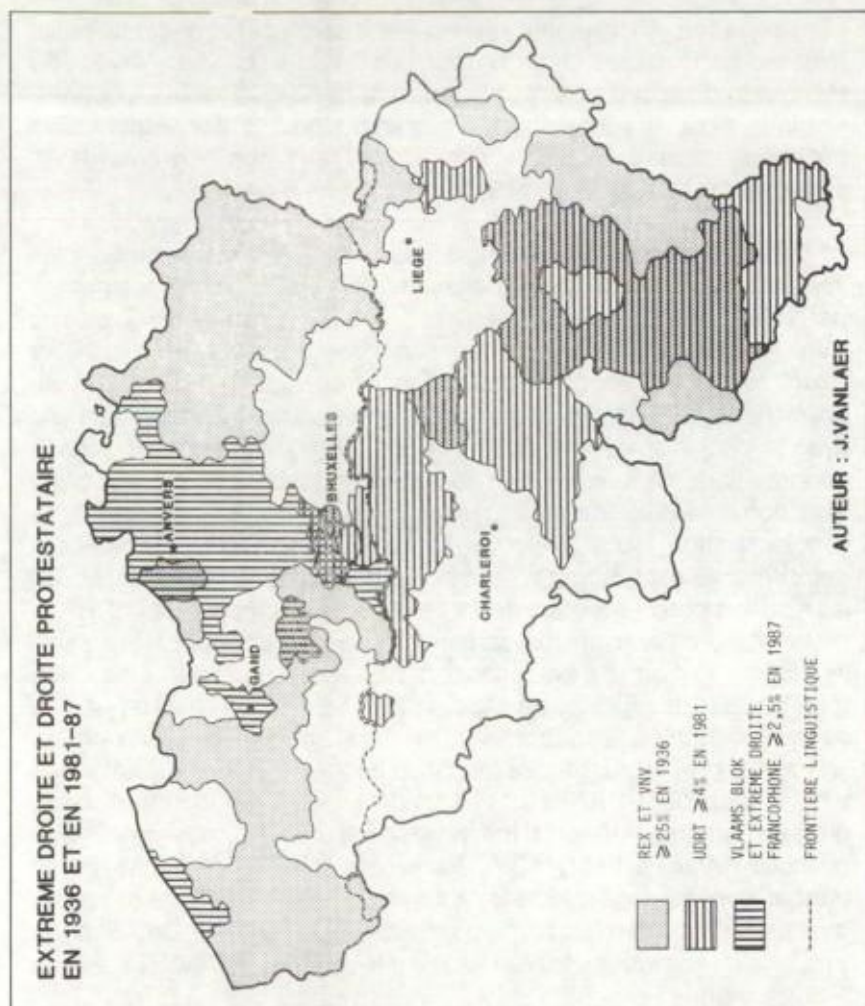
pas notre propos. Dans toute la France du nord-est et sur la côte provençale, le FN fait mieux que la tendance nationale, alors que dans un grand V allant de l'Ille-et-Vilaine à la Saône-et-Loire en passant par l'Aveyron, le poujadisme était mieux implanté que le Front National. En France, l'extrême droite a migré de la "périphérie" vers le "centre".

et en belgique?

Il n'y a pas eu en Belgique, depuis la dernière guerre, de succès électoraux significatifs pour l'extrême droite. Cela ne veut pas dire qu'une telle percée est impossible; les sondages (tels les "Eurobaromètres" réalisés tous les six mois dans les pays de la CEE) montrent qu'il existe en Belgique une frange importante de l'électorat -autour de 10%- qui se place elle-même tout à fait à droite sur le spectre politique. Cette proportion est supérieure à celle observée en France et en Italie, pays qui possèdent d'importants partis d'extrême droite. Cela signifie que cet électorat a voté, jusqu'à présent, pour les partis de droite modérée (sociaux-chrétiens, libéraux, VU) et donc qu'il n'y a pas eu rencontre entre la frange très droitière de l'opinion et un parti spécifique.

Si cette percée a lieu, où pourrait-elle se produire? C'est l'objet de la dernière carte, qui met en parallèle les succès passés de l'extrême droite, en 1936 et les résultats obtenus, au cours des années quatre-vingts, par divers mouvements appartenant à la droite protestataire. Là aussi, le passage d'une extrême droite périphérique à une extrême droite centrale est manifeste.

En mai 1936, l'extrême droite dépassa largement 20% des suffrages exprimés, 11% pour Rex, dont ce fut l'irruption sur la scène politique, et le reste pour les nationalistes flamands du VNV. Si les dirigeants de ces partis étaient ou devinrent fascistes, il n'en était pas de même pour leur électorat, qui pouvait être qualifié de "réactionnaire" plutôt que de "fasciste". Dans une période où, dans toute l'Europe, une fraction de la droite classique, qui ne croyait plus à la démocratie parlementaire, se tournait vers des solutions autoritaires et corporatistes, ces deux partis d'extrême droite apparaissent fort "périphériques" et ce, encore une fois, aussi bien socialement que spatialement. Petits bourgeois traditionnels, catholiques conservateurs, commerçants, notables, attirés par un nationalisme chrétien et autoritaire, avec, il est vrai, une différence de



taille: nationalisme belge dans le cas des rexistes, nationalisme flamand dans le cas du VNV.

Au-delà de cette divergence, la carte montre clairement la nature périphérique et conservatrice de l'extrême droite en 1936, qui a bâti ses succès électoraux sur les terres mêmes de la droite catholique: les cantons les plus ruraux des deux Flandres, la Campine, l'Ardenne. En Wallonie, les succès de Rex furent en corrélation étroite avec les reculs du parti catholique. L'audience du parti rexiste fut toutefois forte dans les

villes tertiaires, socialement diversifiées, avec une importante petite bourgeoisie: Bruxelles, Liège, Namur. Les zones les plus industrielles du Hainaut et de la province de Liège furent beaucoup moins touchées. Comme pour le poujadisme, il s'agit donc d'une implantation périphérique, mais plus classique, en ce sens que l'extrême droite émergea dans les bastions mêmes de la droite modérée.

Dans les années quatre-vingts, les données s'inversent. La plus importante "révolte droitière" de ces dernières années, celle exprimée par l'UDRT, fut au contraire largement "centrale". Précisons bien qu'il ne s'agit ici en aucun cas de pratiquer l'amalgame et d'assimiler l'UDRT à l'extrême droite et encore moins au fascisme. Parti de droite antifiscal, antiétatique et "anarcho-libéral", l'UDRT présente maintes analogies avec le poujadisme, dont l'en distingue cependant son implantation géographique. Celle-ci, en 1981, lors des sommets atteints par ce parti, était dominée par Bruxelles, par les cantons les plus bourgeois de l'agglomération, Uccle, Ixelles et St-Josse (c'est-à-dire Etterbeek, les deux Woluwé, Kraainem et Wezembeek) et le proche Brabant wallon, où les résultats obtenus allaient de 9 à 11 %. De là, l'audience de l'UDRT se prolongeait, suivant un axe tertiaire classique, orthogonal au sillon industriel -où l'on a déjà rencontré plusieurs types de votes "non traditionnels" de droite ou de gauche, de l'effet Happart en passant par Ecolo à ses débuts- vers Namur et Arlon. Ailleurs en Wallonie, les résultats furent plus médiocres, plus encore en Flandre où les thèmes ultra-libéraux de l'UDRT furent très tôt développés par le PVV et où, de plus, un parti très bruxellois, francophone et unitariste n'avait guère de chances (P. Van Eesbeeck, 1985). Par la suite, l'UDRT s'effondra presque partout -son message ayant été repris en partie par le PRL- et ne résista quelque peu que dans les cantons populaires du centre de Bruxelles, en y mobilisant une frange de l'électorat sur les thèmes de l'insécurité et de l'immigration.

Pour 1987, la carte prend en compte les résultats réalisés par le Vlaams Blok et par divers petits partis surtout présents à Bruxelles (Front national, Parti des forces nouvelles, Parti communautaire national-européen, Parti de la liberté du citoyen). Encore une fois, l'extrême droite émergea dans des grandes agglomérations: plus de 10% pour le Vlaams Blok à Anvers, fait passé inaperçu tant on s'était accoutumé à la présence de ce parti proche du VMO dans la plus grande ville de Flandre; l'axe Bruxelles-Anvers apparaît nettement (Malines 7,5%), de même que

Gand. A Bruxelles, les divers partis xénophobes obtiennent leurs meilleurs scores dans les cantons populaires à forte proportion d'immigrés: entre 4 et 5,5% à Bruxelles-Ville, Molenbeek, Anderlecht. Cette situation se rapproche de celle des "inner cities" anglaises où le National Front fit ses meilleurs scores au cours des années 70, des grandes villes suisses ou néerlandaises.

Bien que la Wallonie industrielle reste une inconnue, vu l'absence presque totale de listes d'extrême droite lors des dernières élections, l'axe préférentiel d'émergence de la droite protestataire en Belgique est essentiellement urbain et tertiaire ce qui marque, comme nous l'avons vu pour la France de Poujade à Le Pen, une claire rupture avec les modèles passés.

bibliographie

- Carrière P., Bernard M.C. (1987), "Le Rassemblement national en Languedoc-Roussillon lors des élections de 1986", Espace-Populations-Sociétés, 3, pp. 497-509.
- Goguel F. (1957), "Géographie des élections du 2 janvier", in: Duverger M., Goguel F., Touchard J. (dir.), Les élections du 2 janvier 1956, Paris, Armand Colin, pp. 467-505.
- Hoffmann S. (1956), Le Mouvement Poujade, Paris, Armand Colin, 417 p.
- Leleu C. (1957), "La géographie des partis dans l'Isère après les élections du 2 janvier 1956", in: "Les élections du 2 janvier 1956", Paris, Armand Colin, pp. 369-395.
- Mayer N. (1988), "L'effet Le Pen s'est nourri de l'effet premier tour" in: Le Monde, Dossiers et Documents. L'élection présidentielle de 1988, p. 44.
- Milza P. (1985), Les fascismes, Paris, Imprimerie nationale, coll. "Notre siècle", 504 p.
- Milza P. (1987), Fascisme français. Passé et présent, Paris, Flammarion, 464 p.
- Van Esbeeck P. (1985), L'UDRT. De la révolte antifiscale des indépendants au libéralisme économique radical, Bruxelles, MLD -Institut de Sociologie de l'ULB, 162 p.
- Vanlaer J. (1987), "Opposition centre-périphérie et vote d'extrême droite en Europe", Espace-Populations-Sociétés, 3, pp. 475-486.

DEMAIN

Le monde

JOURNAL DE LA COMPREHENSION INTERNATIONALE

450 F pour découvrir le monde.

Le développement des régions déshéritées du globe vous préoccupe? Vous souhaitez recevoir des informations critiques, originales et bien documentées sur la situation des populations du tiers-monde? Sur les projets communs au Nord et au Sud en chantier sur la planète? Sur les activités du Centre National de Coopération au Développement?

Abonnez-vous à "Demain Le Monde", le bi-mensuel édité par le CNCD. Profitez de l'offre spéciale que nous proposons à tout nouvel abonné: 20 numéros pour 450 F au lieu de 650 F.

Il vous suffit de remplir ce formulaire de souscription et de nous le faire parvenir avant le 31 décembre 1988 au plus tard.

A bientôt, par la poste.

NOM

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

RUE

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

CODE POSTAL

--	--	--	--

LOCALITÉ

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

A renvoyer à: "Demain Le Monde" - 9 quai du Commerce - 1000 Bruxelles

la dimension européenne de notre politique

rapport de susa nudelhole
au comité central du pcb,
le 26 mars 1988.

Les tremblements de terre qui ont bouleversé le paysage financier et économique de la Belgique autour de l'affaire de la Générale, d'autres affaires aussi, montrent que 1992 est une réalité imminente et tangible. Sur le plan politique l'accent est mis davantage depuis dix-huit mois aussi sur la dimension européenne en matière de sécurité et de contrôle des armements - ou de nouvelle relance de la course aux armements - après l'accord sur les missiles, dans le domaine des relations Est-Ouest et même souvent dans les relations Nord-Sud, comme on l'a vu par exemple à l'occasion de l'affaire du Golfe et de l'intervention de plusieurs pays de l'UEO (1).

A l'approche des élections européennes de juin prochain, à l'occasion desquelles ces problèmes seront débattus, avec d'autres comme ceux de la pollution, de la sécurité nucléaire après le scandale récent de la Transnuklear, de l'immigration, du droit des immigrés en matière de vote notamment, les problèmes du terrorisme et de la sécurité, il est important, de voir d'un peu plus près quelles sont nos positions dans cette dimension européenne de notre politique, de les préciser.

l'acte unique

L'Acte unique, dont il est beaucoup question maintenant et dont découle l'échéance de 1992, a été signé en février 1986. C'est un texte qui révisé le Traité de Rome, signé en 1957, et par la même occasion le Traité instituant la CECA (2) signé en 1951. Cet Acte unique, entré en vigueur le 1er juillet de l'année dernière, apporte d'abord un certain nombre de modifications au fonctionnement des institutions de la Communauté. D'une part il institue des votes au Conseil des ministres à une majorité qualifiée, d'ailleurs prévus dans les traités, mais qui avaient

cessé d'être d'application depuis plusieurs années. Il développe et institutionnalise la coopération avec le Parlement européen. Il confirme l'existence, qui n'était jusque là qu'une existence de fait, du sommet - du conseil des chefs d'Etat et de gouvernement, appelé Conseil européen.

Deuxième volet de cet Acte unique : il complète un certain nombre de politiques de la Communauté. D'abord - et nous allons y revenir plus longuement - il institue le marché intérieur à la fin de 1992, il prévoit des dispositions pour accroître la capacité monétaire de la Communauté, des dispositions en matière de politique sociale, de cohésion économique et sociale, dans le domaine de la recherche et du développement technologique et de l'environnement.

Troisième volet enfin : l'Acte unique légalise la coopération européenne en matière de politique étrangère, il confirme et complète les politiques qui s'étaient progressivement établies depuis 1970 et notamment - c'est un point important - il donne compétence à cette coopération politique européenne pour les aspects politiques et économiques - pas pour les aspects militaires - de la sécurité.

l'échéance 1992

En ce qui concerne le marché intérieur prévu pour la fin de 1992, l'article 13 de l'Acte unique le définit assez clairement : "Le marché intérieur comporte un espace sans frontières intérieures dans lequel la libre circulation des marchandises, des personnes, des services et des capitaux est assurée selon les dispositions du présent traité".

Il s'agit notamment d'ouvrir à la concurrence des entreprises des pays de la Communauté les marchés publics qui sont encore très protégés et qui représentent environ 8 à 10 % du produit intérieur brut de la C.E.E., c'est-à-dire un marché de 300 milliards d'écus. (quelque 13.000 milliards de francs belges).

Deuxième point, c'est le rapprochement des taux de T.V.A. On se souvient qu'au moment où on élaborait le projet de réforme fiscale du gouvernement Martens VII, son grand argentier, Mark Eyskens, avait indiqué qu'il comptait notamment sur ce rapprochement des taux de T.V.A. à l'échelle européenne pour avoir un peu plus de disponibilités pour son budget.

Le point suivant, c'est le droit européen des sociétés, afin de faciliter la constitution de filiales, les rapprochements, les fusions. C'est tout à fait d'actualité.

Il y a ensuite un chapitre prévoyant la liberté totale d'établissement pour les travailleurs, les services, les indépendants, les professions libérales et les entreprises.

Enfin, l'institution de ce grand marché implique l'ouverture totale du marché des capitaux, permettant à chacun d'emprunter, d'investir, d'utiliser toute la gamme des services bancaires et financiers n'importe où dans la Communauté.

Pour réaliser ce grand marché, la Commission des Communautés a défini 300 mesures qui doivent être prises. Depuis un peu plus d'un an, le Conseil en a approuvé moins d'un quart, 69 exactement, dont six partiellement.

le sommet de bruxelles

Après les échecs des Conseils européens de juin 1987 à Bruxelles et de décembre à Copenhague, le sommet de février 1988 à Bruxelles a adopté in extremis, à l'initiative de la présidence allemande, ce qui constitue en fait un compromis sur la base des propositions de la Commission pour l'échéance de 1992, ce qu'on a appelé le "paquet Delors".

Parce qu'il y avait depuis plusieurs années un déficit du budget, ce compromis prévoit d'abord de nouvelles ressources pour la Communauté. En plus des trois ressources qui existaient jusque maintenant, - les droits de douane et les prélèvements agricoles, ces deux premières représentant environ un tiers des ressources de la Communauté, la troisième étant un prélèvement de 1,4 % sur les recettes T.V.A. des Etats membres, plafonné à 55 % du produit national brut - il est institué une quatrième ressource qui est fondée sur le produit national brut des Etats membres. Etant entendu que l'ensemble de ces ressources - donc les trois existantes plus la quatrième - est plafonné à 1,2 % du P.N.B. de la Communauté.

Deuxième série de décisions, en matière agricole, instituant notam-

ment les "stabilisateurs agricoles" : les prix garantis par la Communauté baissent si la production dépasse un certain niveau, notamment pour les grandes cultures, céréales, oléagineux, etc. Avec le gel des prix de 1988, cela représente une nouvelle baisse du revenu des agriculteurs, après celle de 3,5 % qu'ils ont enregistrée en 1987. Autre élément dans le domaine agricole, c'est un processus de gel des terres, qui consiste à donner une prime à tout agriculteur qui met en jachère au moins 20% de ses terres cultivées pendant cinq ans. Le choix reste ouvert pour les agriculteurs, mais des chiffres sont fixés qui doivent être atteints par les Etats membres.

Le troisième chapitre concerne ce qu'on appelle la "discipline budgétaire". En fait, il s'agit d'éviter que la politique jusqu'ici la plus communautarisée, la politique agricole commune (PAC), une des seules qui a été développée, avec un certain nombre de mécanismes, il s'agit d'éviter que le budget de cette PAC prenne une place de plus en plus grande.

Pour empêcher que cette évolution se poursuive, il est prévu que, sur la base de référence de cette année, les dépenses agricoles étant fixées à 27,5 milliards d'écus (près de 1.200 milliards de francs belges), leur accroissement annuel ne peut dépasser 80 % de la croissance du P.N.B. communautaire. Et en 1992, les dépenses agricoles devront tomber à 56 % du budget communautaire.

Le chapitre suivant est celui des Fonds structurels. En fait, il s'agit surtout de veiller au rattrapage des régions en retard en matière de développement. Il y avait là des exigences fort différentes entre, d'une part des pays comme l'Espagne, le Portugal, la Grèce dans le Sud, ou l'Irlande dans le Nord, qui réclamaient des budgets beaucoup plus importants pour ce rattrapage, et les autres pays de la Communauté, qui souhaitaient qu'on les accroisse moins - l'Italie se trouvant actuellement un peu à la frontière : même si elle a elle-même encore dans le Mezzogiorno une région retardataire, l'Italie, dans son ensemble est maintenant un peu à la limite entre les pays les plus développés et ceux qui le sont moins.

Sur ce plan là, il a été prévu que les crédits affectés aux fonds de développement seront augmentés chaque année de 1,3 milliards d'écus (environ 56 milliards de francs belges) pour doubler en 1993, où ils

devraient atteindre 14 milliards d'écus (600 milliards de francs belges) et représenteraient environ 25 % du budget.

La dernière décision prise au sommet de Bruxelles consistait à renouveler le chèque de Mme Thatcher, montant de la rectification de la clé de répartition des contributions communautaires opérée en 1984 au sommet de Fontainebleau, maintenant reconduite jusqu'en 1992 et qui constitue une correction d'un milliard d'écus (43 milliards de francs belges) dont 120 millions d'écus (environ 5 milliards de francs belges) dans le budget 1988.

A la suite du sommet de Bruxelles, le Conseil a finalement adopté le 7 mars - avec cinq mois de retard - un projet de budget pour 1988, qui a été élaboré par la Commission et ensuite soumis au Parlement européen.

En fait, cet accord du mois de février est un accord minimaliste, en dessous duquel il n'y aurait plus eu d'échéance 1992 : il n'y aurait pas eu de grand marché si on n'avait pas réalisé cet accord, il y aurait eu en fait une crise profonde de la Communauté.

Mais l'accord n'apporte pas une réforme réelle de la politique agricole commune et n'institue pas non plus une véritable politique de cohésion économique et sociale, de rattrapage accéléré des régions en retard.

dans le sens de l'évolution

Il faut voir les problèmes qui sont posés par l'échéance de 1992 dans leur réalité concrète, dans le sens de l'évolution actuelle qui est celui de l'eupéanisation, de la mondialisation de l'économie. Il est nécessaire de le faire pour ne pas engager - comme c'est arrivé trop souvent pour le mouvement ouvrier, surtout ces dernières années - des batailles perdues.

Il faut s'efforcer d'adapter nos objectifs de progrès aux réalités qui sont celles des années 90. Le préambule du Manifeste de notre parti pour les élections européennes de 1979, les premières qui avaient lieu au suffrage universel, définissait bien l'esprit dans lequel nous devons aborder ces problèmes. "La Communauté économique européenne, disions-nous, est aujourd'hui une réalité durable, une des expressions de

l'Europe contemporaine... La mise en place de la Communauté européenne répond à la nécessité de faire face à l'internationalisation croissante de l'économie et des échanges, à la dimension des problèmes économiques et politiques qui se posent aujourd'hui et des solutions à y apporter."

après l'accord inf

Cette dimension européenne acquiert également une importance croissante dans le domaine de la politique étrangère, notamment dans la situation nouvelle créée par le traité de Washington sur les euromissiles. Cet accord sur les INF (3), avec ses mesures de vérification, le principe de l'asymétrie qui a été pour la première fois officiellement reconnu à cette occasion, notamment par l'Union Soviétique, a ouvert une nouvelle perspective de réduction dans d'autres secteurs des armements, et notamment la perspective d'une réduction de 50 % des armes nucléaires stratégiques, qui pourrait être signée prochainement, si ce n'est à l'occasion du sommet Reagan-Gorbatchev du 29 mai au 2 juin à Moscou. Si cela est vrai, il est vrai aussi qu'une certaine droite européenne, appuyée par les milieux américains les plus conservateurs ou les plus liés à la course aux armements, veulent "compenser" - comme on dit aujourd'hui - cet accord sur les missiles, notamment sur le plan conventionnel.

Cela est apparu très clairement notamment lors de la visite de Mme Thatcher le 17 février à l'OTAN, et c'est dans cet esprit aussi que certains préparaient le sommet de l'OTAN des 2 et 3 mars. Mais le sommet n'a pas tranché ce problème. La problématique reste ce qu'elle était avant le sommet : d'une part, le traité INF et les perspectives qu'il ouvre pour d'autres réductions d'armements, d'autre part, la tendance de certains milieux à une "compensation."

Sur ce point crucial de ce qu'on appelle la "modernisation" des armes nucléaires tactiques en Europe, la déclaration finale du sommet se borne à affirmer la nécessité d'une "combinaison appropriée de forces nucléaires et conventionnelles adéquates et efficaces qui seront maintenues à niveau là où ce sera nécessaire."

Il y a évidemment des interprétations différentes. Pour Mme Thatcher par exemple, ça veut dire modernisation. Mais par contre, on voit que même un homme comme Mitterrand, dont tout le monde se souvient des

positions fracassantes qu'il avait prises notamment lors d'une visite à Bruxelles il y a quelques années, en pleine campagne contre les missiles, même Mitterrand - et l'approche des élections présidentielles n'y était certainement pas étrangère - a estimé qu'il est plus urgent pour la sécurité de l'Europe de négocier un équilibre conventionnel que de moderniser les armes nucléaires tactiques. Et il a apporté un appui total au traité INF, soulignant qu'il fallait poursuivre le processus par les armements nucléaires stratégiques, ainsi que dans le domaine des armes conventionnelles et chimiques.

l'orientation de l'u.e.o.

L'orientation de la droite européenne dont Mme Thatcher est un des principaux porte-parole, cette relance de la politique dite du "pilier européen de l'OTAN" prend également en compte d'autres éléments, qui sont des données de la situation actuelle. Notamment l'énorme déficit budgétaire américain et le développement de tendances protectionnistes aux Etats-Unis, deux éléments qui créent une pression accrue vers ce qu'on appelle en jargon atlantique le "burden sharing", le partage des charges au sein de l'OTAN, autrement dit la volonté d'y faire participer plus lourdement l'Europe. Cela prend également en compte les problèmes posés à la stratégie de dissuasion et de riposte flexible de l'OTAN, à la fois par l'I.D.S. - l'Initiative de Défense Stratégique de Reagan - et par l'accord sur les INF signé l'année dernière.

Cette politique, qui se présente comme favorable à l'indépendance de l'Europe, alors qu'en fait elle place davantage l'Europe occidentale à la remorque des agissements américains tendant le plus à l'affrontement - on l'a bien vu dans l'affaire du Golfe - cette politique est plutôt orientée vers l'UEO que vers la Communauté européenne.

Les raisons en sont assez claires, outre le fait que l'UEO a l'avantage, comme l'a dit un jour Tindemans, de ne pas compter dans ses rangs des pays comme le Danemark ou la Grèce qui rechignent souvent devant certains aspects, notamment nucléaires, de la politique atlantique. En fait, c'est parce que ce cadre des Sept de l'UEO - les six membres fondateurs de la C.E.E. et la Grande-Bretagne - accroît évidemment au sein de cette organisation et de cette politique le poids des trois plus grands membres de cette organisation : la France, la Grande-Bretagne et la République fédérale. L'axe Bonn-Paris, qui est surtout voulu par Paris et plus ou moins suivi par Bonn, constitue à cet égard, malgré

l'importance historique de la réconciliation franco-allemande pour la paix en Europe, une variante ou l'élément central de cette politique dont l'UEO est l'expression. Politique qui a été définie notamment dans la plate-forme que l'UEO a adoptée en octobre dernier à La Haye, qui réaffirme la stratégie nucléaire de l'OTAN en prenant pour la première fois en compte officiellement les forces nucléaires françaises et britanniques.

les priorités actuelles

Ces quelques données permettent de déterminer quelles devraient être nos priorités dans ce domaine, après l'accord sur les missiles.

La première reste l'application du traité INF.

À l'échelle mondiale, le plus important est évidemment la réduction de 50 % des armes nucléaires stratégiques actuellement négociée. Mais il est clair qu'un accord sur ces armes-là est essentiellement l'affaire des Etats-Unis et de l'URSS. Le rôle de l'Europe en cette matière reste très limité.

Par contre, le rôle de l'Europe peut être déterminant pour ce qui est des armes conventionnelles : soit leur réduction, soit leur développement, de même que celui des forces nucléaires tactiques comme "compensation", voulue par une certaine droite, à l'accord sur les INF. Cela montre la liaison qu'il y a entre ce problème des armes conventionnelles et ces armements-là, de même qu'avec les armes chimiques, dont il faut obtenir l'élimination totale.

plusieurs variantes

Pour la réalisation de ces objectifs, outre le plan belge où il faut évidemment agir en tenant compte de la diversité de nos communautés et régions, il y a plusieurs variantes de la dimension européenne. Trois essentiellement.

Il y a d'abord la dimension paneuropéenne, notamment quand il s'agit de promouvoir et d'activer des négociations pour un désarmement conventionnel sous l'égide de la Conférence pour la Sécurité et la Coopération en Europe.

Il y a deuxièmement la dimension Centre-Europe, notamment dans la bataille pour la réduction des armes nucléaires tactiques, en tenant compte du fait que les forces nucléaires de la France et de la Grande-Bretagne donnent à ces deux pays un statut particulier, et en tenant compte aussi de la sensibilité particulière de l'Allemagne fédérale qui, malgré les pressions de plusieurs de ses alliés, insiste pour obtenir une réduction des armes nucléaires tactiques. Et cette sensibilité particulière est compréhensible, puisque ce sont des armes de portée allemande.

Troisième dimension, c'est celle de l'Europe des Douze, pour opposer à la politique de bloc militaire du pilier européen de l'OTAN, de l'UEO et de l'axe Paris-Bonn, la dimension politique d'une stratégie européenne de sécurité prenant en compte le problème - réel - de l'indépendance de l'Europe.

Le Parlement européen a un rôle à jouer en la matière, de même que pour un autre aspect de la dimension européenne, la pression à exercer sur le plan des libertés démocratiques. Par exemple en ce qui concerne la Turquie, membre associé de la Communauté européenne à laquelle elle a en outre demandé son adhésion. Le Parlement européen a joué, peut jouer et doit continuer à jouer un rôle pour faire pression notamment pour la libération des dirigeants communistes emprisonnés.

La gauche ne doit pas abandonner cette dimension européenne à la droite, qui pourrait plus facilement se présenter alors comme le champion de l'indépendance de l'Europe, et pourrait plus facilement entraîner une partie de l'opinion européenne, une partie de la gauche, dans une politique de bloc militaire européen sous le drapeau de l'UEO. On l'a vu notamment à l'occasion de la position prise, à la différence du S.P., par le P.S. dans l'affaire de l'envoi des dragueurs dans le Golfe.

des orientations de progrès

En conclusion, il ne faut pas aborder le problème de l'échéance 1992 comme une bataille de retardement, comme un baroud d'honneur. Certes, la faiblesse du volet social de la politique de la CEE, face à ses volets économique et financier, est aussi réelle que les dangers d'une déréglementation, d'une dérégulation sociale venant s'ajouter en l'aggravant à la loi de la jungle que préfigurent actuellement les OPA, les fusions, etc. qui se multiplient ces temps-ci.

Il n'en serait pas moins donquichottesque et peu progressiste, malgré cette réalité, de vouloir remettre en cause 1992, de ne pas tenir compte du cadre des Douze, même si ce n'est pas le seul qui existe. Il faut donc promouvoir la pression des forces progressistes sur les structures et les pouvoirs européens, pour poser les problèmes et mettre en avant des réponses qui aillent dans le sens du progrès. Notamment pour limiter les agissements et la toute-puissance des groupes financiers multinationaux, pour que la Communauté européenne ait une politique, l'applique et la fasse respecter et que ce ne soit pas la loi de la jungle. Pour prendre au sérieux l'Europe sociale dont on a beaucoup parlé ces derniers temps. On pourrait utilement prendre appui à cet égard sur des initiatives comme celle qu'ont annoncée trois europarlementaires socialistes d'opposer systématiquement, dans les mois et les semaines qui viennent, des amendements sociaux aux projets de directive que la Commission élaborera pour 1992.

Il faut élaborer et mettre en avant des propositions, des orientations de progrès, à la fois sur le plan national et sur celui de la Communauté, comme par exemple des mesures anti-raider. Louis Van Geyt a eu l'occasion à différentes reprises ces derniers mois d'en préciser les contours dans plusieurs déclarations, notamment au «Drapeau Rouge». Il faut rappeler à cet égard que des mesures de cet ordre sont en discussion, sans résultat, depuis des années sur le plan communautaire.

l'action des syndicats à l'échelle européenne

Des mesures contre la spéculation, contre l'évasion des capitaux, contre la fraude fiscale doivent également être avancées; des mesures du type de projet de directive Vredeling, qui donnait un droit de regard aux travailleurs dans les sociétés multinationales, mais qui a été sabordée; une plus grande concertation avec les syndicats; une politique plus indépendante de l'Europe et des institutions européennes à l'égard des Etats-Unis et du Japon. Et à cet égard, il faut souligner que la trop grande faiblesse de l'Europe se retourne doublement contre nous. Pas seulement lorsque, par exemple, la Communauté négocie avec les Etats-Unis et, comme dans l'affaire de l'acier, ne défend pas convenablement les intérêts de l'Europe, mais aussi du côté du Japon. C'est ainsi que les surplus commerciaux japonais, qui sont un des grands problèmes de l'économie mondiale ces dernières années, ont diminué par rapport aux Etats-Unis, mais se sont accrus par rapport à l'Europe, précisément

parce que dans ces négociations tri-polaires, le Japon a à faire face du côté des Etats-Unis à un interlocuteur coriace, ce qui n'est pas le cas lorsqu'il est en face du commissaire européen Willy De Clercq.

Il faut donner un contenu réel à la politique sociale, accélérer l'application effective de l'égalité des droits des femmes, et il faut rappeler à ce propos que les directives européennes en la matière ont pu servir à plusieurs reprises de point d'appui pour remettre en cause des dispositions discriminatoires sur le plan national. Il faut une véritable politique de la CEE en matière d'insertion des travailleurs immigrés, une cohésion économique et sociale qui aille vers le haut. Enfin, en matière d'environnement et de pollution, une politique beaucoup plus active.

Il faut souligner l'importance croissante que devraient prendre dans les années à venir le mouvement et l'action des syndicats à l'échelle européenne, et notamment le rôle de la Confédération européenne des syndicats. Il faut à cet égard se féliciter du fait qu'après la CGIL (4), qui y est depuis plusieurs années, les Commissions ouvrières espagnoles ont été invitées à participer en mai à Stockholm, comme observateur, au congrès de la CES. L'autre organisation syndicale espagnole, l'UGT (5), qui est membre de la CES, a donné son accord à cette invitation parce que ces derniers mois s'est développé en Espagne, à l'initiative notamment de nos camarades, une politique de rapprochement et de convergence entre les deux grandes organisations syndicales.

objectifs politiques et relais parlementaire

En matière de politique étrangère, enfin, nous devons demander et proposer davantage d'initiatives des douze, et plus concrètes, au niveau diplomatique, notamment de la Coopération politique européenne, dans le domaine de la réduction des armements, particulièrement conventionnels, et aussi pour ce qui concerne l'élimination des armes chimiques et la réduction des armes nucléaires tactiques; un développement de la coopération à l'échelle de toute l'Europe; une pression plus effective sur la Turquie pour mettre fin à des situations inadmissibles sur le plan européen; une politique réelle de sanctions vis-à-vis de l'Afrique du Sud, domaine où l'Europe est en retard même par rapport aux Etats-Unis; un appui plus effectif de la Communauté européenne à la politique qu'elle approuve en principe en Amérique centrale, comme la politique de Contadora qui a abouti aux accords d'Esquipulas II, et qui s'est traduite

par un cessez-le-feu au Nicaragua ; une politique qui vise à prendre des initiatives concrètes pour faire aboutir la conférence internationale au Proche-Orient, proposée par la Communauté, mais pour laquelle il importe d'agir activement.

Il faut aussi des contacts plus développés entre la Coopération politique européenne et le Parlement européen; une prise en compte beaucoup plus grande des positions du Parlement européen par la Coopération politique européenne.

Pour faire progresser de tels objectifs, il faut notamment un relais parlementaire.

Outre les assemblées de notre pays, le Parlement national, les Conseils communautaires et régionaux, c'est aussi vers le Parlement européen qu'il faut se tourner. On peut citer, comme bon exemple de relais politique, le vote du mois de mars dernier : en se prononçant à l'initiative de la gauche pour l'option zéro, alors que les opposants à une réduction des missiles s'efforçaient de présenter les obstacles comme émanant de l'opinion européenne, le Parlement européen a joué pleinement son rôle de relais politique du large mouvement pluraliste européen qui s'est puissamment développé depuis plusieurs années contre les missiles. Rappelons aussi, dans un autre domaine, le vote à propos de Michelin émis par le Parlement européen. Pour agir en ce sens, il faut se tourner vers les parlementaires européens de gauche, progressistes, notamment les parlementaires belges, vers les parlementaires européens communistes. Dans cet esprit, nous entendons poursuivre et développer les contacts, les rencontres avec ces parlementaires, avec les partis communistes européens, des rencontres ponctuelles sur la base des problèmes et des convergences réelles qui se dessinent.

notes:

(1) : Union de l'Europe occidentale.

(2) : Communauté européenne du charbon et de l'acier.

(3) : Sigle anglais des Forces nucléaires intermédiaires.

(4) : Sigle italien de la Confédération générale italienne du travail.

(5) : Union générale des travailleurs.

L'échéance de fin 1992, la perspective du Marché unique européen sont brandies chaque jour, chaque heure, à tout propos et souvent hors de propos.

Elles servent à légitimer le déménagement de Côte d'Or, l'entrée de Canal Plus dans le groupe Havas, la transformation de Zeebrugge en "plaque tournante" du gaz européen...

Les **CM** ont aussi leur petit projet à propos du Marché unique.

Les **10 et 11 mars 1989**, ils organisent à Bruxelles un colloque de revues européennes de gauche sur le thème:

"Quelle(s) stratégie(s) des forces de gauche face à l'échéance de 1992?"

L'espace social, les droits des travailleurs, les droits des citoyens, les responsabilités des media seront à l'ordre du jour du colloque.

revues

l'événement européen

Rédaction: 62, Bd Garibaldi, 75015, Paris

Editions du Seuil-174 pages.

Deux livraisons ont déjà paru de "L'Événement européen", revue trimestrielle fondée cette année à Paris et dirigée par Edgard Pisani. Nous n'évoquerons ici que la première de ces deux livraisons, intitulée "La gauche dans tous ses états".

Mais un mot d'abord sur l'initiative elle-même. Revue politique et culturelle, "L'Événement européen" (sous-titre: Initiatives et débats) "veut à la fois mettre au jour les problèmes européens et favoriser l'émergence de réponses européennes à ces problèmes". Une conviction est affirmée d'entrée de jeu dans la présentation de la revue: seul le socialisme démocratique peut relever le défi que constitue l'Europe "espace d'émancipation des libertés et des peuples". Autre conviction: le socialisme européen traverse une crise, il piétine. Il s'agit de réinventer la gauche européenne et il faut donc "transnationaliser les projets, les actions et l'avenir même de cette gauche". Tout cela pour que l'Europe soit "sociale, démocratique et solidaire".

Bien entendu ce dessein nous concerne directement.

Pour tous ceux qui signent des contributions dans ce numéro (x), la cause est entendue: oui, la gauche est en crise. Carla Barbarella en témoigne pour le Parti communiste italien, comme Pisani pour le PS français ou Glotz pour le SPD. Pour tous, le Marché unique de la fin 1992 est là devant nous, mais il reste à lui donner une cohésion sociale, un socle social. Et c'est une condition essentielle de la construction européenne. Une condition sine qua non, pour la Confédération des syndicats européens, précise Jean Lapeyre.

Ainsi donc, donner enfin à la construction européenne sa consistance sociale et culturelle est l'affaire de la gauche. Mais la gauche est à réinventer -et le socialisme à inventer. Qui s'en étonnera? On ne trouvera

pas dans la revue un petit manuel pratique pour répondre à ce double défi. Mais elle regorge de réflexions fécondes et d'interrogations lucides.

Tant chez Glotz que chez Pisani, voire chez Moran, on note des observations autocritiques sur les partis socialistes: ignorance de l'Etat, pragmatisme, sous-estimation du long terme, vision étriquée de l'avenir et de l'Europe, etc.

Le marxisme dogmatique est condamné fort à propos, de même que les ci-devant "modèles de l'Est". Mais peut-on, à partir de là, considérer comme évacué le rôle des partis communistes dans la construction d'une gauche européenne? Cela nous semble peu sérieux.

Edgard Pisani donne du socialisme des définitions intelligentes, séduisantes. Par exemple: "Le socialisme est une manière de lire l'histoire, de saisir le monde et de prétendre, au nom de la société des hommes, à infléchir le cours des choses. "Il admet qu'il est "objectivement peu convenable" de confondre gauche et socialisme, puisqu'aussi bien il y a, écrit-il "le Parti communiste, l'extrême-gauche, le PSU, il y a surtout l'immense foule des citoyens, organisés ou non, membres des syndicats, des mouvements associatifs, individus irréductibles qui tous ensemble constituent le peuple de gauche. Toutes ces forces existent heureusement, écrit-il, mais l'avenir de la gauche sera construit par les socialistes et autour d'eux." Pourquoi seulement par eux et autour d'eux? Edgard Pisani ne s'en explique pas. Il ne donne pas non plus sa définition du socialisme démocratique. Il y a là un vaste espace offert au débat. Nous tenterons d'y apporter une contribution dans une prochaine livraison des CM.

Cela dit, "La gauche dans tous ses états" est une lecture recommandée. Pour vous en convaincre, je vous citerai -de manière un peu pointilliste-

Jean-Marie Vincent: "Le développement des nouvelles technologies apparaît surtout comme une mise en question, voire une destruction des anciennes solidarités de groupe ou de classe, comme une incitation permanente à la réorganisation des relations sociales dans le sens de la compétition et de la concurrence".

Jean Lapeyre: "Les syndicats européens sont confrontés concrètement à la réalisation de cette Europe qu'ils appellent de leurs

voeux mais qu'ils situent encore mythiquement et où le social n'est pour le moment qu'une pièce rapportée à peine tolérée et non encore intégrée réellement comme composante indissociable et simultanée de la réalisation du Marché Intérieur".

Carla Barbarella: "Le phénomène médiatique rend plus vulnérable la position du PCI qui se préoccupe de l'image souvent vieillotte qui le suit. Or la voie est étroite entre la crispation sur un discours de fond mal ou insuffisamment perçu par un public surchargé d'informations et l'américanisation de l'homme politique et de son discours qui a frappé l'ensemble des autres partis".

r.l.

(x) Carla Barbarella, James Callaghan, J.P. Cot, Peter Glotz, Jean Lapeyre, M.V. Montalban, Fernando Moran, Sami Naïr, E. Pisani, M. Salvadori, J.M. Vincent.

**agenda interculturel
mensuel du centre socio-culturel
des immigrés de Bruxelles,**
abonnement annuel: 400 F.
avenue de stalingrad, 24, 1000 Bruxelles

L'Agenda interculturel n'est pas un "petit nouveau", il en est à son 66me numéro!

Dans une prochaine livraison des CM, consacrée aux jeunes issus de l'immigration, nous évoquerons l'importance du rôle joué par ce tenace mensuel.

En attendant, nous tenons à signaler l'intérêt de deux textes parus dans l'Agenda de septembre. Il s'agit d'abord d'un éditorial de Françoise Berwart. Elle montre la vanité du débat qui oppose les dimensions socio-économiques d'une part, et la dimension culturelle d'autre part, du problème de l'intégration des immigrés. "Peut-on en effet réellement négliger le culturel au titre de "luxe", demande-t-elle, face à l'urgence du social ou ne travailler que pour le culturel en oubliant toute la problématique de l'exclusion socio-économique?". Et elle rappelle que

pour des personnes qui ont surtout été considérées comme "des facteurs socio-économiques", la création et la promotion culturelles sont des atouts majeurs. En tout état de cause, la création culturelle contribue à une recherche de reconnaissance sociale, observe fort pertinemment Françoise Berwart, qui formule par ailleurs quelques questions essentielles à propos du concept d'interculturel.

Pierre Deprez et Javier Leunda signent pour leur part, un article intitulé "Pour une pédagogie d'accueil", centré sur le problème de la non-maîtrise de la langue française par des enfants "venant d'un milieu familial de type prolétaire (et en outre italien, espagnol, marocain)". "C'est, disent les auteurs, la compréhension et le maniement de la langue de l'école, de ses concepts, de sa logique propre, qu'il reste à faire appréhender à une majorité d'élèves à l'orée de l'enseignement secondaire". Vis-à-vis de ces enfants perturbés et dévalorisés à leurs propres yeux, il importe de ne pas mettre l'accent de façon unilatérale sur les aspects uniquement linguistiques. Il importe au contraire d'élargir le concept de pédagogie d'accueil "en y intégrant le maximum de facteurs possibles de l'environnement scolaire et familial ayant une influence sur la relation école-élève". Deprez et Leunda indiquent quelques pistes concrètes en direction des parents. Nous y reviendrons à coup sûr...

r.l.

cahiers du germ

n° 205 - 250 F - 29, rue du gouvernement provisoire, 1000 bruxelles

"L'infirmière face au Sida": c'est sous ce titre que le G.E.R.M., Groupe d'Etude pour une Réforme de la Médecine, vient de publier un récent travail de recherche et de synthèse réalisé par Ariane Krier, infirmière praticienne et licenciée en sciences hospitalières. L'auteur, au gré d'une enquête de terrain menée dans trois hôpitaux bruxellois, cherche à déterminer s'il existe ou non, en milieu infirmier, un malaise spécifique aux services accueillant les patients atteints de Sida (en général aux stades avancés de la maladie). En cas de malaise avéré, l'objectif était surtout d'en découvrir l'origine: une crainte de contamination ou plutôt des difficultés dans les relations interpersonnelles?

Ceci conduisit l'auteur, dans un premier temps, à dresser un relevé de la littérature internationale spécialisée concernant les risques (extrêmement faibles) de contamination professionnelle, pour confronter ensuite ces données aux directives d'hygiène, parfois divergentes, en vigueur dans quelques-uns de nos établissements de soins.

Dans une deuxième partie, plus copieuse, est passée en revue toute une série de cas individuels. A chaque fois, le "vécu de la relation soignant/soigné" est consigné dans le détail, de même que la personnalité du (ou de la) patient(e), son attitude générale en cours d'hospitalisation et les réactions de ses proches. En dépit du caractère toujours singulier de ces "tranches de vie" (et parfois de sort), il se dégage de l'ensemble quelques leçons générales concernant les facteurs qui apparaissent les plus influents dans la relation avec le malade grave et le mourant. Parmi ces facteurs: la culture du patient (ses conceptions philosophiques, religieuses...); sa "part de responsabilité" dans la contamination par le virus; la souffrance provoquée par la maladie (douleur physique); le contact avec l'entourage; la rapidité de la dégradation de l'état général du malade; le désespoir de ce dernier...

Au total, bien que centré en priorité sur le point de vue infirmier, ce catalogue très diversifié de réactions humaines face à la maladie, à la déchéance physique précoce et à la mort offre un aperçu réaliste de certaines dimensions méconnues de la vie hospitalière, qui devrait intéresser non seulement les professionnels concernés mais aussi toute personne ayant affaire, pour elle-même ou pour un proche, avec les services "lourds" d'un département d'hôpital.

bulletin de la far n°172

9-11, Place Saint Paul, 4000 Liège - 120 F, le numéro
abonnement annuel : 750 F.

"Demain des vieux en plus ou en trop?" est le titre donné à un important Colloque organisé en octobre 1987 par la Commission des pensionnés et prépensionnés de l'Interrégionale wallonne de la F.G.T.B., dont les Actes sont réunis et publiés dans un Bulletin de la Fondation André Renard, daté de mai-juin.

Ce tour d'horizon très complet des problèmes liés aux personnes âgées s'ouvre sur une contribution de Michel Pollain, intitulée, "**Le vieillissement local de la population en Wallonie**". Les données quantitatives du vieillissement de la population belge, permettent de mieux situer, au niveau wallon et surtout au niveau local, l'impact sociologique de ce phénomène.

Dans "**Les défis éthiques de la société vieillie**", Pierre-Philippe Druet se penche sur le problème de l'insertion sociale des personnes âgées. Il stigmatise entre autres une "mise à l'écart sociale des vieux". En effet, le nombre toujours croissant de ces derniers en fait une réelle force sociale et politique, situation qui n'est pas sans poser un nouveau défi aux valeurs, et plus précisément à la valeur "travail".

Ces sont les problèmes médicaux et hospitaliers qui sont étudiés par Alice Leponge sous le titre "**Quel avenir pour les personnes âgées demain?**". Forte de son expérience de Directrice du Centre gérontologique le Valdor à Liège, elle y décrit des contraintes légales sur la gestion de ces établissements et, partant, les difficultés rencontrées quant au recrutement du personnel. L'auteur s'inquiète d'une orientation de plus en plus marquée vers une médecine de "riches" et une médecine de "pauvres".

A propos de médecine, justement, le Docteur Jean Meurice brosse un tableau d'"**Une médecine préventive et curative de qualité pour les personnes âgées**", et décrit les points forts d'un bilan médical à réaliser.

Le temps de la retraite est-il un temps de rupture? C'est la question que (se) pose Marie-Noël Beauchesne dans "**Le passage à la vieillesse**". Très justement, l'auteur insiste sur le pluriel de ces ruptures, dont un enjeu, et non des moindres, est socio-politique. La retraite s'ouvre sur d'autres temps, d'autres espaces, une nouvelle manière d'être: s'agit-il de temps et d'espaces libérés ou au contraire vides?

Nerf de la guerre, c'est "**le financement des pensions**" qui retient l'attention de Mia de Vits, Secrétaire nationale de la F.G.T.B. C'est aussi l'occasion de montrer, preuve à l'appui, que le secteur des pensions est apte à être financé jusqu'en l'an 2000 et même bien au-delà.

On retiendra des conclusions apportées par Jacques Fostier,

Secrétaire de l'Interrégionale wallonne de la F.G.T.B., que les problèmes spécifiques des pensionnés et prépensionnés ne sont pas isolables et que c'est l'ensemble des travailleurs qui est concerné par la question, fait qu'a toujours souligné la F.G.T.B. dans ses revendications et ses actions.



ACCELERER ET PRENDRE LA TETE
TU PEUX.

LEO BURNETT/270

CGERE 

— TES EQUIPIERS BANQUE + ASSURANCES —

livres

le christ des barricades, 1798-1848

par Frank Paul Bowman,
Paris, Cerf, 1987, 163 F.F.

A la fin du XIX^e siècle, l'image christique demeure une référence courante dans le mouvement ouvrier. La propagande cultive le rêve de la "Pâques socialiste" et l'on invoque souvent, notamment dans les milieux intellectuels, le "Christ rouge de la révolution". Mais les comparaisons entre la foi socialiste et la foi religieuse relèvent plus d'une tradition rhétorique que d'une conviction profonde. Des militants dépourvus d'attaches religieuses les utilisent sans hésiter, comme ils s'emparent d'ailleurs de la forme du catéchisme à des fins didactiques.

Dans les années 1840, par contre, le Christ rouge n'est pas une effigie que l'on brandit ou que l'on récuse pour des raisons quasi publicitaires: il est l'enjeu d'un débat, ou plutôt de la juxtaposition de positions sociales et théologiques, dont on se saurait mésestimer l'intérêt. Tandis que la Révolution française, qui cherchait ses modèles idéologiques dans l'antiquité romaine, faisait surgir un timide "sans culotte" de Nazareth, les mouvements révolutionnaires de 1848 évoquaient constamment la figure du Christ. La gauche y voyait une légitimité de la contestation de l'ordre social au nom des valeurs de la solidarité et de la communauté. En son nom, les marchands et les mauvais riches pouvaient être combattus et le pain distribué aux pauvres. Toute une exégèse se met en place. Cabet, parmi d'autres, lit l'Evangile dans une perspective allégorique qui transforme la vie de Jésus en parabole ésotérique du communisme. Des poètes ouvriers voient dans la crucifixion l'annonce d'une lutte sanglante et la justification de la violence révolutionnaire. Dans le camp adverse, Jésus est invoqué comme garant du maintien de l'ordre par la pratique de la charité et de la consolation post-mortem.

De toutes ces polémiques, Frank Paul Bowman nous donne un panorama remarquablement précis. Il éclaire ainsi le contexte passionné et informé dans lequel se développent les discours de Saint-Simon, Lamennais, Quinet ou Proudhon. Derrière ces grands noms, apparaît une multitude de théologiens, de polémistes, voire de fous religieux dont les oeuvres ont connu une plus ou moins brève audience.

Il est sans doute dommage que ces personnages soient rarement présentés dans leurs interventions concrètes. L'auteur expose leurs conceptions christologiques en supposant connu tout le cadre historique qui leur donne sinon sens, du moins existence. Son livre prend parfois la forme d'une collection de témoignages de première main qui n'accèdent pas à un projet de synthèse ou à une discussion d'ensemble.

En fait, cette apparente discontinuité procède de la thèse que F.P. Bowman, anglican convaincu, veut développer. Il renvoie dos à dos les partisans et les adversaires du Christ des barricades (même si ses sympathies progressistes ne sont pas dissimulées), parce que ni les uns, ni les autres ne précisent que la "rédemption est une conséquence et un prolongement de l'Incarnation", donc un chemin vers un Royaume "à la fois inhérent et transcendant". Je ne puis pas discuter ce point de vue théologique. Mais je retiendrai que l'ouvrage se termine sur l'idée que le Christ romantique véhicule le principe Espérance cher à Bloch, en ce qu'il "entame un transfert du là-haut vers le là-devant", et adopte une vision selon laquelle le bien pourrait venir du mal. Même si le dix-huit brumaire devait transformer ces espoirs en rêves, leur signification ne s'est pas perdue pour autant.

p.a.

Scènes de chasse à l'emploi

par Mateo Alaluf, André Beguin, Edouard Breuse, Jean-Louis Canieau,
J.E. Charlier, Jacques Delcourt, Pierre Desmarez, Marcelo Ossandon,
Marcelle Stroobants.

Editions de l'Université de Bruxelles, 1987, 204 pages.

Scènes de chasse à l'emploi: le titre est pathétique, l'enquête sérieuse.

Interuniversitaire, cette enquête sur l'insertion professionnelle des universitaires est délibérément dynamique, en ce sens qu'elle prend en compte la période dite de transition professionnelle, qui se caractérise par "un entrelac de périodes d'activité, d'inactivité et de formation". Le caractère massif du chômage et une précarité d'emploi devenue presque la règle pèsent constamment sur la "transition professionnelle". Celle-ci apparaît ainsi comme "un phénomène progressif où entrent en jeu des acquis sociaux de divers ordres, des stratégies individuelles et collectives orientées vers un ou plusieurs objectifs d'emploi plus ou moins définis".

La chasse est bien réelle; chacun de nous l'a rencontrée, sinon vécue. Elle se déroule dans un dédale que l'enquête tente de baliser.

Les auteurs (attachés à trois universités différentes, Mons, Bruxelles et Louvain-la-Neuve) observent une triple sélection dans la relation entre formation et emploi: sélection à l'entrée de l'enseignement supérieur, sélection au cours des études supérieures, sélection à l'entrée du marché du travail.

C'est cette dernière qui retient essentiellement leur attention.

Deux chercheurs de l'Université de l'Etat de Mons, Jean-Louis Canieau et Marcelo Ossandon (*), étudient la structure de l'insertion professionnelle, analysant par filière et par sexe le profil de l'activité ou de l'inactivité après l'obtention du diplôme. Les formes de l'insertion professionnelle sont scrutées par Marcelle Stroobants et Pierre Desmarez (ULB). Dans une troisième partie, André Beguin et Jean-Emile

Charlier (UCL) complètent le tableau en y incorporant des variables telles que sexe, origine sociale et diplôme.

Les conclusions générales sont tirées par Mateo Alaluf (ULB) et Jacques Delcourt (UCL). Il ne faut pas y chercher des conseils d'orientation vers telle ou telle discipline, qui serait plus pourvoyeuse d'emplois. Si l'insertion professionnelle des diplômés d'université est relativement satisfaisante, elle reste difficile et marquée par la précarité. Dans l'introduction, qu'il signe à ces "Scènes de chasse à l'emploi", Emile Breuse (Mons) souhaite fort légitimement voir l'étude prolongée et poursuivie. Mais peut-être la précarité est-elle de rigueur ici aussi?

F.

(*) Voir leur contribution sur le chômage des jeunes universitaires dans les C.M. d'octobre 1987.

Outil d'analyse marxiste de la société
actuelle, les **CM** entendent

- contribuer à un nouvel élan
de la gauche et de ses valeurs
- participer à l'élaboration
d'alternatives mobilisatrices
à la politique néo-libérale;
- développer la réflexion
et les échanges de réflexion
à propos des voies d'accès à
une société socialiste en Belgique

(Ré)abonnez-vous sans tarder
700 F l'an pour la Belgique
800 F l'an pour l'étranger

Les «Cahiers marxistes» sont déposés dans les librairies suivantes:

DU MONDE ENTIER
rue du Midi 162
1000 Bruxelles

CERCLE D'EDUCATION
POPULAIRE
rue des Deux Eglises 128
1040 Bruxelles

F.N.A.C.
City II, rue Neuve
1000 Bruxelles

PRESSES UNIVERSITAIRES
DE BRUXELLES
av. Paul Héger 42
1050 Bruxelles

LE LIVRE INTERNATIONAL
Bd. Lemonnier 171
1000 Bruxelles

LIBRAIRIE LEFEBVRE
Rue des Colonies 7-9
1000 Bruxelles

TROPISMES
Galerie des Princes 5-11
1000 Bruxelles

L'ILE LETTREE
6914 Redu

LIBRIS - 44
Passage 44 (bd. Botanique)
1000 Bruxelles

LIBRAIRIE BIBLIO
rue de la Régence 53
4000 Liège

LIBRAIRIE ANDRE LETO
rue d'Havré 9
7000 Mons

KRITAK
Vesaliusstraat 1
3000 Leuven

LIBRAIRIE DERIVE
rue des Augustins 17
5200 Huy

CLUB ACHILLE CHAVEE
rue Hamoir 93
7100 La Louvière

LIBRAIRIE L'AVENIR
Rue St Léonard 102
4000 Liège